

PRÉSIDENTE

**Tebboune préside aujourd'hui un Conseil des ministres**

P. 24

SOMMET DU CPS DE L'UNION AFRICAINE

**Adoption de la proposition du président de la République sur les catastrophes naturelles**

P. 24

ALGÉRIE - ONU

**L'ONU salue le rôle de l'Algérie dans le fonctionnement du système de coordonnateurs résidents**

P. 24

67<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1954

## **1<sup>er</sup> Novembre 1954 : un élément fondamental de l'identité du peuple algérien et de son histoire**

La commémoration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, date du déclenchement de la Guerre de Libération nationale du joug colonial français, représente pour le peuple algérien un moment de ressourcement et de communion autour d'un élément fondamental de son identité nationale et de son histoire. Cette commémoration revêt cette année une dimension particulière, coïncidant avec la résurgence outre-mer de discours politiques déniaient le caractère profondément inhumain et raciste de la colonisation, et les crimes abominables et barbares qu'elle a engendrés en Algérie. Face à ces discours de déni récurrent, le peuple algérien a toujours fait montre d'un attachement viscéral à sa mémoire collective: les crimes de guerre et contre l'humanité commis par les armées françaises durant les 132 ans qu'a duré la colonisation y sont gravés à tout jamais. C'est dans cette mémoire collective que la Nation algérienne a puisé la force et trouvé les ressorts nécessaires pour se soulever et arracher sa liberté et son indépendance en 1962 après une lutte armée de 7 ans et demi et des sacrifices incommensurables.

P. 3 **DKnews-APS**



**INITIATIVE "5+5 DÉFENSE"**

**Réunion des chefs d'état-major des pays membres à Nouakchott**

P. 24

TRANSPORT MARITIME DES VOYAGEURS

**Benabderrahmane lance la mise en service du "Badji Mokhtar III"**

P. 4

SERVICE DE RADIOTHÉRAPIE DE BLIDA

**Surcharge et manque de moyens impactent la prise en charge des malades**

P. 10

**SANTÉ**

**CANCER DU SEIN ET OBÉSITÉ  
Le sport contre la récurrence**

P. p 12-13

**F**  **T**  **B** **A** **L** **L**

ALGÉRIE

**Décès de l'ancien gardien international Mehdi Cerbah**

P. 21



CINÉMA

**Création de l'établissement "Al Djazairi pour la production, la distribution et l'exploitation du film sur l'Emir Abdelkader"**

P. 16

EDUCATION NATIONALE

**Un congé pédagogique à l'occasion du 1<sup>er</sup> novembre**

P. 2

## BOUIRA

### Secousse tellurique de magnitude 3,2 (CRAAG)



Une secousse tellurique de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, vendredi soir à 21h17 dans la wilaya de Bouira, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km au Sud de Djebahia, dans la wilaya de Bouira, précise la même source.

## EDUCATION NATIONALE

### Un congé pédagogique à l'occasion du 1<sup>er</sup> novembre



Le ministère de l'Education nationale a décidé d'accorder aux élèves un congé pédagogique à l'occasion de l'anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954, et ce à compter de jeudi soir jusqu'à mardi prochain, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

En vertu des dispositions de la loi d'orientation de l'Education nationale et conformément à l'arrêté ministériel n 59 du 23 juin 2021 fixant la date de la rentrée scolaire et le calendrier des vacances scolaires pour l'année scolaire 2021/2022, le ministère de l'Education nationale tient à informer qu'il a été décidé d'accorder un congé pédagogique aux élèves à l'occasion du 1<sup>er</sup> novembre, et ce, à partir de jeudi 28 octobre 2021 au lundi 1<sup>er</sup> novembre.

Les cours devront reprendre mardi matin", précise le communiqué.

## DIPLOMATIE

### Nouvel ambassadeur d'Algérie au Vietnam...

Le gouvernement vietnamien a donné son agrément à la nomination de M. Abdelhamid Boubazine, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République socialiste du Vietnam, indique, mercredi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

### ... et nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en Russie

Le gouvernement russe a donné son agrément à la nomination de M. Smail Benamara, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Fédération de Russie, indique, mercredi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

## RELIZANE

### Une bande de quartier démantelée à Mazouna



Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de wilaya de Relizane ont démantelé une bande de quartier composée de 12 éléments activant à Mazouna, a-t-on appris vendredi, de ce corps sécuritaire.

Les éléments de la BRI, en collaboration avec ceux des services de la police judiciaire, ont pu arrêter ces éléments et saisir au niveau de leurs domiciles un fusil de chasse, plusieurs armes blanches dont des épées et une bombe lacrymogène, utilisées pour terroriser leurs victimes.

Les policiers ont également saisi 729 comprimés de psychotropes, des flacons de produits anesthésiants, une quantité de drogue, 225 unités de boissons alcoolisées ainsi qu'un montant de 470.000 DA représentant des revenus de leurs activités illicites.

## AIN TEMOUCHENT

### Arrestation de l'auteur présumé d'un crime



Les éléments du service de la police judiciaire d'Ain Temouchent ont arrêté l'auteur présumé d'un crime, a-t-on appris vendredi de la sûreté de wilaya.

Le mis en cause, en état de fuite, a été appréhendé après d'intenses opérations de recherche qui ont permis de suivre ses déplacements et de le localiser dans la wilaya d'Oran où il s'est réfugié.

Les policiers ont pu l'appréhender après l'obtention de l'autorisation de l'extension de leur compétence, a précisé la cellule de communication de ce corps constitué.

Le mis en cause, âgé de 36 ans, a été arrêté dans le prolongement de l'enquête sur le meurtre d'un jeune de 23 ans, le 11 octobre dernier, à la cité Zitoune, au chef-lieu de wilaya, rappelle-t-on.

## ALGER

### Arrestation d'un groupe criminel spécialisé dans la contrefaçon et le piratage

Les services de la Police judiciaire de la sûreté de Rouiba (Alger) ont procédé à l'arrestation d'un groupe criminel pour faux et usage de faux de documents administratifs ainsi que la contrefaçon et le piratage d'appareils électroniques, a indiqué vendredi un communiqué des services de Sûreté nationale.

L'opération s'est soldée par l'arrestation de 3 individus et la récupération de 9 appareils électroniques qui étaient utilisés dans le piratage et la saisie de 4 modems, 2881 puces de différents opérateurs de téléphonie, 5 téléphones portables, un ordinateur, une imprimante, 2 cachets commerciaux et des documents administratifs falsifiés", selon la même source.

Après parachèvement de la procédure légale, les suspects ont présentés devant le Procureur de la République territorialement compétent, conclut le communiqué.

## ALGER

### Le corps sans vie d'une personne disparue suite aux intempéries retrouvé



Les services de la Protection civile d'Alger ont retrouvé, mercredi après-midi, le corps sans vie de la troisième victime emportée par les crues, dans la nuit de samedi à dimanche, à Draria suite aux fortes précipitations et aux crues de Oued Saoula.

Les agents de la Protection civile et la brigade des plongeurs ont retrouvé aux alentours 16:45 ce mercredi le corps sans vie d'une personne disparue au niveau de la commune de Draria suite aux crues causées par les fortes précipitations dans la nuit de samedi à dimanche, a déclaré à l'APS, le chargé de l'information à la Direction de wilaya de la Protection civile, le lieutenant Khaled Benkhalfallah.

Il s'agit de l'avocat Zitouni Mehdi (agé de 40 ans) dont le corps a été retrouvé à la localité de "Houche Féminas" à 30 km de sa voiture, sous des décombres d'arbres et de boue emportés par les eaux de pluie, a-t-il précisé.

## M'SILA

### Lancement des travaux de réalisation de 93 forages

Les travaux de réalisation de 93 forages destinés à l'alimentation en eau potable (AEP) dans plusieurs communes de la wilaya de M'sila ont été lancés, a-t-on appris, samedi des services de la wilaya.

Puisés des plans sectoriels de développement (PSD) et des plans communaux de développement (PCD), ces projets serviront à mobiliser 80.000 mètres cubes/jour ont précisé les services de la wilaya, expliquant qu'il a été convenu d'attribuer ces marchés aux entreprises publiques à travers la procédure gré à gré pour garantir le respect des délais de réalisation.

Ces projets contribueront également à subvenir aux besoins de la population de plus de 30 communes en matière d'eau potable, à éradiquer le déficit en eau potable estimé à 86.000 mètres cubes, a indiqué la même source, détaillant que 6 communes enregistrent actuellement une pénurie en Aep due à la baisse des quantités acheminées à partir du barrage Koudiat Aserdoun dans la wilaya de Bouira.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 7 décès et 290 blessés durant les dernières 48 heures

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 290 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié samedi par la Protection civile.

Les agents de la Protection civile ont procédé également, durant cette période, à l'extinction de 5 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger, Bordj Bou Arreridj, Oum El Bouaghi, Tébessa et Relizane.

Les secours de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour prodiguer les premiers soins à 12 personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage à travers les wilayas de Blida, Médéa et Saida.

COMMÉMORATION DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1954

# Un élément fondamental de l'identité du peuple algérien et de son histoire

La commémoration du 1er Novembre 1954, date du déclenchement de la Guerre de Libération nationale du joug colonial français, représente pour le peuple algérien un moment de ressourcement et de communion autour d'un élément fondamental de son identité nationale et de son histoire.

Cette commémoration revêt cette année une dimension particulière, coïncidant avec la résurgence outre-mer de discours politiques déniaient le caractère profondément inhumain et raciste de la colonisation, et les crimes abominables et barbares qu'elle a engendrés en Algérie.

Face à ces discours de déni récurrent, le peuple algérien a toujours fait montre d'un attachement viscéral à sa mémoire collective: les crimes de guerre et contre l'humanité commis par les armées françaises durant les 132 ans qu'a duré la colonisation y sont gravés à tout jamais. C'est dans cette mémoire collective que la Nation algérienne a puisé la force et trouvé les ressorts nécessaires pour se soulever et arracher sa liberté et son indépendance en 1962 après une lutte armée de 7 ans et demi et des sacrifices incommensurables.

Durant ces 132 ans, la France coloniale a commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre fondée sur une idéologie de purification ethnique ayant pour objectif de remplacer les populations autochtones par des apports de populations étrangères. Des historiens et des chercheurs estiment à cinq (05) millions et demi le nombre d'Algériens victimes de ces crimes, soit plus de la moitié des habitants de l'Algérie sous occupation coloniale. La commémoration de cette date phare de l'histoire nationale intervient dans le sillage de la commémoration des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, qui illustrent la barbarie du système colonial.

Dans la nuit du 17 octobre 1961, des milliers d'Algériens et d'Algériennes avaient manifesté pacifiquement dans la capitale française pour dénoncer le couvre-feu inique et discriminatoire décrété à leur encontre par le préfet de police Maurice Papon. Plu-



sieurs d'entre eux avaient été exécutés sommairement par balles, jetés vivants dans la Seine ou battus à mort, selon les témoignages de survivants et d'anciens policiers français.

Cette manifestation, réprimée dans le sang, avait fait un millier de victimes, selon Mohamed Ghafir, ancien responsable du Front de libération nationale (FLN) dans la région Nord de Paris, pendant la Guerre de Libération.

De nombreux historiens algériens et français ont demandé à la France officielle de reconnaître les massacres du 17 octobre 1961 comme étant un crime d'Etat.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé la veille de la commémoration de ces massacres de décréter l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année à 11h à travers tout le territoire national, à la mémoire des Chouhada tombés lors de ces événements tragiques.

## L'impératif de la reconnaissance des crimes coloniaux

Lors d'une rencontre récemment avec des représentants de médias nationaux, le président Tebboune a affirmé que "la France a commis (durant la colonisation) des crimes à l'encontre du peuple algérien que les paroles ne sauraient occulter", en référence à des déclarations du président français Emmanuel Macron.

Il a conditionné le retour de l'ambassadeur d'Algérie à Paris par le "respect total de l'Etat algérien", soulignant que "la France doit oublier que l'Algérie était une colonie".

L'Algérie avait rappelé, début octobre, pour consultations, son ambassadeur à Paris, suite aux propos non démentis que plusieurs sources françaises ont attribué nommément au président français, portant atteinte à l'histoire et aux institutions de l'Etat

algérien, les qualifiant d'"ingérence inadmissible" dans ses affaires intérieures.

Le président de la République a décidé en 2020, d'instituer une Journée nationale de la mémoire, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire des massacres commis en Algérie par les autorités coloniales françaises le 8 mai 1945, afin de préserver cette mémoire -élément déterminant de l'identité nationale- de toute altération et de la transmettre aux générations futures.

Le 8 mai 1945, et alors que les Français célébraient la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie marquant la fin de la Seconde guerre mondiale, des dizaines de milliers d'Algériens étaient

sortis dans les rues de Sétif, Guelma, Kherrata et dans d'autres villes pour revendiquer pacifiquement l'indépendance de l'Algérie, ainsi que l'avait promis la France s'ils la soutenaient dans son combat contre le nazisme. La réponse du gouvernement français d'alors fut sanglante, d'une brutalité inouïe: quelque 45.000 Algériens furent massacrés par les forces coloniales et leurs milices.

Ces massacres ont constitué un tournant décisif dans la trajectoire du mouvement national et la prise de conscience que seule la lutte armée pouvait libérer l'Algérie de la domination française.

Outre l'institution de cette Journée nationale de la mémoire, une chaîne de télévision nationale spécialisée en Histoire, ayant pour vocation de préserver et transmettre la mémoire nationale aux générations actuelles et futures, a commencé à diffuser son premier programme depuis l'année dernière.

Le dossier de la mémoire sur la période de la colonisation et la Guerre de Libération est d'une très haute importance pour l'Algérie qui exige la reconnaissance des crimes coloniaux. Le président Tebboune a affirmé que cette question "hypothèque beaucoup de choses dans les relations bilatérales" entre l'Algérie et la France. Le dossier de la mémoire renferme également les questions de la restitution de la totalité des archives de l'Algérie transférées en France, des explosions nucléaires dans le Sud algérien et des disparus durant la Guerre de Libération

## Le 1<sup>er</sup> novembre 1954 doit faire revivre "l'unité et la flamme de l'africanisme"

L'ex-président du Mozambique, Joaquim Chissano et l'ancien ministre sénégalais Abdoulaye Bathily, ont félicité, jeudi, les Algériens pour le 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre, appelant les peuples africains à s'inspirer de cette date "pour faire revivre l'espoir, la flamme de l'africanisme et l'esprit de l'indépendance et de l'unité".

"Je suis très content d'être en Algérie, cette terre bien aimée des Mozambicains. Je profite de l'occasion pour féliciter le peuple algérien et ceux qui ont pris l'initiative de célébrer de manière digne cette date", a déclaré M. Chissano à son arrivée à Alger pour prendre part à un colloque sur la décolonisation dans le continent africain prévu dimanche, dans le cadre de la célébration du déclenchement de la Guerre de libération nationale.

"La célébration du 1er novembre me fait rappeler le 25 septembre 1964 (déclenchement de la Guerre d'indépendance, ndlr) au Mozambique", a indiqué l'ancien chef de

l'Etat (1986-2005), se rappelant que "cette date du 25 septembre a été préparée conjointement par les Mozambicains et les Algériens en Algérie".

"La première force de l'Armée de libération du Mozambique a été préparée entre nous (Algériens et Mozambicains) et équipée ici en Algérie en vue de déclencher la lutte armée du 25 septembre", se souvient l'hôte de l'Algérie, faisant observer que "les liens d'amitié entre l'Algérie et le Mozambique se sont distingués par la suite par de grands travaux dans le domaine de la diplomatie".

Pour sa part, l'ancien ministre sénégalais de l'Environnement, Abdoulaye Bathily s'est dit "très content" d'être en Algérie pour prendre part à la célébration du déclenchement de la Révolution algérienne, un événement qu'il qualifie d'"exceptionnel dans l'histoire africaine et dans l'histoire contemporaine".

"Le déclenchement de la Révolution algérienne a été un appel et un devoir pour la libération de

la terre algérienne et, au-delà, du continent africain", a souligné cet historien et universitaire, faisant remarquer que la "Guerre de libération algérienne a été une révolution qui a inspiré les luttes, non pas uniquement dans le continent africain, mais aussi au-delà".

"Le mouvement progressiste au Sénégal doit beaucoup son action et son inspiration à la date du 1er novembre 1954 en Algérie. De même que pour ceux qui croient à l'africanité et l'unité du continent africain", a souligné M. Bathily.

Relevant que "la célébration du déclenchement de la Révolution algérienne prend un caractère tout à fait singulier en cette période particulière de l'histoire du continent africain", l'ancien ministre sénégalais a indiqué qu'il était "important que la commémoration de cette date du 1er novembre 1954 nous donne les moyens de faire revivre l'espoir, la flamme de l'africanisme, l'esprit de l'indépendance et l'esprit unitaire".

APS

## La Révolution du Premier Novembre a affranchi l'Homme de l'esclavage et du colonialisme (Ghلامallah)

Le président du Haut Conseil Islamique (HCI), Bouabdellah Ghلامallah a affirmé, jeudi à Alger, que la Révolution du Premier Novembre a affranchi l'Homme du colonialisme et de toute forme d'esclavage. Lors d'une conférence organisée au siège du HCI, M. Ghلامallah a salué "la grandeur" du peuple algérien durant la guerre de libération qui s'est affranchi du joug du colonialisme français et de toute forme d'esclavage et d'exploitation infligée à des citoyens sans défense.

"La révolution de Novembre a permis au peuple algérien de prendre conscience de son humanité et de ses droits et devoirs", a-t-il dit. Intervenant à cette occasion, Hocine Abdessettar, enseignant à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Bouzareah a indiqué, dans son intervention intitulée "Révolution de Novembre, école de la Gloire et passerelle de continuité intergénérationnelle", que la Révolution algérienne "est un projet stratégique civilisationnel continu qui

a commencé par la libération de la terre et de l'Homme et se poursuit pour son édification".

Le conférencier a estimé que la révolution ne se limitait pas seulement aux batailles ou aux opérations militaires mais représentait aussi "un système stratégique intègre dont les contributions sont issues de l'héritage historique et civilisationnel et du référent religieux". La Révolution du Premier novembre "est un esprit voire une flamme qui ne s'est pas éteinte et brûle toujours en tout temps et tout lieu", a-t-il soutenu, ajoutant qu'"il nous appartient de libérer notre histoire et Mémoire de la mentalité colonialiste et d'oeuvrer sans relâche à forger la personnalité nationale".

L'intervenant a affirmé en outre que la réalisation de cet objectif relève de la responsabilité de tous dont les élites, les médias et la société civile ainsi que les jeunes qui doivent adhérer à la bataille de la défense du pays pour garantir sa sécurité et son unité".

## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## La prise en charge des nouvelles wilayas parmi les priorités de la gestion du budget de l'Intérieur

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire Kamal Beldjoud a affirmé, jeudi, que la prise en charge de la gestion des dix nouvelles wilayas du sud, est l'une des plus importantes priorités pour gérer le budget du secteur qui s'élève à environ 600 milliards de DA dans son volet relatif à la gestion.

Au cours d'une séance consacrée à la présentation du budget sectoriel au titre du projet de loi de finances 2022 devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a expliqué que le budget de son secteur pour l'année 2022 s'élevait à environ 600 milliards de DA dans son volet relatif à la gestion, alors qu'il s'élevait à plus de 8 milliards de DA pour l'équipement, soulignant qu'ils seront affectés aux aspects prioritaires, en plus de la prise en charge des budgets de fonctionnement des dix nouvelles wilayas.

Au cours de cette séance à laquelle le ministre des Relations avec le Parlement Basma Azouar a assisté, M. Beldjoud a indiqué que les affectations proposées dans le cadre du budget de fonctionnement pour l'année 2022 étaient estimées au total à 585.370.059.000 DA, soit une augmentation de 29.804.435.000 DA, ce qui équivaut à 5,36 % par rapport aux affectations ouvertes pour l'année 2021.

A l'occasion, le ministre a souligné que "des aspects prioritaires ont été pris en compte lors de l'élaboration prévisions, en plus de la prise en charge des budgets de fonctionnement des dix nouvelles wilayas nouvellement créées dans notre Grand Sud, la modernisation, le développement et le renforcement de l'administration avec les moyens nécessaires, tout en continuant à prendre des mesures pour améliorer le service public et les opérations de la formation du personnel aux niveaux central et local.

Selon le représentant du Gouvernement, les postes budgétaires proposés pour l'année 2022, sont estimés à 426.208.

Le budget de fonctionnement pour les autorisations de programmes a touché les 8.097.900.000 da en vue de la réalisation de 46 opérations d'équipement public centralisé, faisant état d'une baisse en matière de programmes avec un taux de 41,42%.

Pour les autorisations de programmes au titre du programme sectoriel décentralisé, elles ont atteint 9.430.100.000 da pour l'enregistrement de nouveaux programmes et la réévaluation des programmes.

Le nombre des opérations concernées est de 178 opérations, soit une baisse de 32% par rapport à l'année 2021.

La présentation a compris les Plans communaux de développement (PCD) pour lesquels une enveloppe financière de 100 mds DA a été alloué afin de la prise en charge des préoccupations essentielles des citoyens notamment les projets relatifs à l'alimentation en eau potable, à l'assainissement, à l'aménagement urbain, aux routes, aux pistes et au désenclavement.

Evoquant, dans son exposé, le volet législatif, M. Beldjoud a fait savoir que le PLF 2022, a compris 06 mesures législatives visant à promouvoir les revenus de l'Etat.

## TRANSPORT MARITIME DES VOYAGEURS Benabderrahmane lance la mise en service du "Badji Mokhtar III"

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a procédé jeudi à Alger au lancement de la mise en service du navire de transport de voyageurs "Badji Mokhtar III", dont la première traversée aura lieu lundi prochain à destination de Marseille (France).

Le "Badji Mokhtar III", dernier navire acquis par Algérie Ferries, est arrivé au port d'Alger le 5 août dernier après avoir quitté le chantier de construction navale de Guangzhou, en Chine début juillet.

Le navire, fruit de la première collaboration entre l'Algérie et la Chine en matière de construction navale, peut transporter 1.800 passagers. Il est équipé de 3 portes-arrière et peut charger 600 véhicules touristiques.

Il contient 12 ponts d'une superficie totale de plus de 20.000 mètres carrés, avec plus de 500 cabines pour les passagers et près de 100 cabines pour l'équipage.

Des zones de restauration, des boutiques hors taxes et autres lieux de divertissement sont mis à la disposition des passagers.



## L'Algérie possède une flotte assez importante

L'Algérie possède une flotte maritime assez importante pour renforcer les dessertes et exploiter de la meilleure façon ses potentialités touristiques par voie maritime, a affirmé jeudi à Alger le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Supervisant la mise en service du navire "Badji Mokhtar III", M. Benabderrahmane a expliqué, dans une déclaration à la presse, que l'Algérie disposait de trois nouveaux navires, et d'autres "qui seront exploités de façon optimale notamment dans le transport de voyageurs entre les deux rives de la méditerranée, avant de s'orienter vers de

nouvelles destinations en Afrique et en Asie, et si possible, dans le pèlerinage et la Omra".

Qualifiant "Badji Mokhtar III" de ville flottante fournissant des prestations dignes d'un 5 étoiles, le Premier ministre a souligné l'importance d'utiliser ce navire de la meilleure façon, de le préserver pour donner une meilleure image de l'Algérie et lui permettre de rejoindre les circuits touristiques internationaux, comme c'est le cas de plusieurs pays de la Méditerranée. L'Algérie dispose de "tous les moyens pour accéder à ces circuits et exploiter toutes ses capacités touristiques", a-t-il souligné, faisant

remarquer que des "jeunes diplômés des plus grandes écoles hôtelières en Algérie et des plus grandes écoles maritimes en Afrique prennent en charge la gestion de ce navire". Par ailleurs, M. Benabderrahmane a fait savoir que les réservations affichent complet pour le mois de novembre à bord de ce navire, ce qui prouve que l'Algérie est une destination prisée, a-t-il dit. Le navire, fruit de la première collaboration entre l'Algérie et la Chine en matière de construction navale, peut transporter 1.800 passagers. Il est équipé de 3 portes-arrière et peut charger 600 véhicules touristiques. Il contient 12 ponts d'une su-

perficie totale de plus de 20.000 mètres carrés, avec plus de 500 cabines pour les passagers et près de 100 cabines pour l'équipage.

Par ailleurs, le Premier ministre a présenté ses vœux à l'ensemble des journalistes de la Radio nationale et de la Télévision algérienne, à l'occasion de l'anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision, leur souhaitant plein succès dans l'accomplissement leur mission.

Il a mis l'accent sur l'importance de préparer le 60e anniversaire pour montrer au monde entier les réalisations accomplies pendant cette courte période.

## FRONT DES FORCES SOCIALISTES

### Appel à une mobilisation générale des militants pour "conquérir" les assemblées locales

Les dirigeants du parti du Front des Forces socialistes (FFS) ont lancé, vendredi à Bejaia, un appel appuyé à leurs militants en vue de se mobiliser à l'occasion des élections locales qui s'annoncent, mettant en avant l'impératif de reconquérir au moins le nombre de siège actuellement occupés dans les assemblées et surtout se montrer à la hauteur des enjeux dont ces joutes sont porteuses.

Réunis à l'occasion de la prestation de serments quant au respect de la charte du parti et l'engagement de tous les nouveaux candidats à faire preuve "d'exemplarité" dans l'exercice de leur mission, plusieurs intervenants ont tenu à souligner l'importance de cette échéance qui intervient "dans un moment crucial, marqué par une hostilité tous azimut contre "la souveraineté et l'unité nationale", relèvera Hakim Belahcel, membre du présidium

du parti, qui estime que le pays est dans "le collimateur des tentations néocolonialistes", des forces et des rentiers de l'immobilisme politique".

Dans son envolée discursive, il en profitera pour expliquer la participation du FFS à ces élections par sa volonté de "déjouer les plans préétablis par les partisans du chaos généralisé, des séparatistes et des réseaux mafieux qui veulent déraciner l'engagement et l'action politique de nos collectivités locales".

Aussi, tout en appelant à la mobilisation, il a exhorté l'assistance à un engagement "sans relâche et avec beaucoup de conviction dans une campagne électorale exemplaire, propre et constructive".

Lui emboitant le pas, le premier secrétaire national du parti, Youcef Aouchiche a développé une tonalité discursive analogue, soulignant l'impératif de rester

vigilant car dira-t-il "le parti est ciblé, mais la

tempête est passée" dira-t-il, estimant que la perspective est désormais dégaïe pour se mobiliser et assurer à la campagne électorale son plein succès et surtout en saisir l'occasion pour forcer le changement pacifique et démocratie auquel appelle le parti depuis 58 ans.

Ce rassemblement, au-delà de la prestation de serment des candidats, a été l'occasion d'installer le directoire local de la campagne électorale pour les prochaines élections, dont la présidence a été confiée au sénateur Abdenour Derguini.

L'assistance a pu également faire connaissance avec les différentes listes présentées à l'occasion, notamment une pour pourvoir les 43 sièges de l'APW et 37 autres visant les communes.

## 23<sup>e</sup> SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN

### Belmahdi préside la cérémonie de clôture

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a présidé, jeudi à Alger, la clôture de la 23e Semaine nationale du Saint Coran, en annonçant les noms des lauréats du concours national de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Coran. A l'occasion, le ministre a évoqué l'histoire d'éminentes personnalités algériennes qui ont fait ses gloires par le passé, précisant qu'il "est de notre devoir de nous remémorer ces hauts faits pour inculquer

aux nouvelles générations leurs valeurs et principes". M. Belmahdi a expliqué que "les héros de l'Algérie pendant la guerre de libération et ceux qui les ont précédés pendant les révolutions populaires croyaient au principe de l'amour de la patrie, ce qui nous amène aujourd'hui à protéger la Mémoire nationale de toute tentative de dénigrement et d'affronter les forces du mal qui œuvrent à démotiver les jeunes". Dans le même contexte, il a souligné que son

secteur "œuvre à l'amélioration de ses performances, au service du pays et du citoyen", évoquant la création de l'Office national de la Zakat et des wakfs, sur lequel "nous misons pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement", a-t-il ajouté.

Il est à noter que la manifestation de la Semaine nationale du Saint Coran s'est clôturée par l'annonce des noms des lauréats du concours national de récitation du Coran, de psalmodie et d'exégèse, ainsi la première

place pour le volet récitation, psalmodie et exégèse est revenue au candidat Abdelhadi Boubekour Radjaa (23 ans) de la wilaya d'El-Bayadh, la première place dans le volet récitation et psalmodie est revenue à Mohamed Reda Ziane de la wilaya de Médéa, tandis que la tête place pour les jeunes récitateurs (moins de 15 ans) est revenue à la candidate Feryal Oualdani de la wilaya de Médéa.

## ORAN

## Cérémonie de réinhumation des restes de 22 chahid

Une cérémonie de réinhumation des restes de 22 chahid a été organisée, vendredi au niveau des carrés des martyrs des communes d'Es-Senia et de Boutleils (Oran), en présence du ministre des moudjahidine et des ayants-droits, Laid Rebiga, à l'occasion de la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954.

La cérémonie, à laquelle ont pris part les autorités de la wilaya d'Oran et des représentants de la famille révolutionnaire, a ainsi permis la réinhumation de 19 chahid, précédemment enterrés au cimetière "Cheklaoua", dans la commune d'Es-senia, au carré des martyrs de la même collectivité locale. Les restes de trois autres chahid ont été inhumés au carré des martyrs de la forêt de M'sila, dans la commune de Boutleils. Ces restes ont été exhumés, lundi dernier, de différents endroits boisés de la commune d'Ain El Kerma, rappelle-t-on.

Dans une allocution prononcée à cette occasion au niveau du cimetière d'Es-Senia, le ministre a souligné que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre des festivités du 67ème anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre 1954, commémoré sous le haut patronage du président de la



République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a rappelé que cette campagne, lancée officiellement ce vendredi à partir de la wilaya d'Oran, permettra la réinhumation des restes de plus de 1.000 chahid à travers le territoire national. Selon lui, "jusqu'à présent, les Algériens continuent de recenser leurs martyrs".

M. Rebiga a également évoqué dans son intervention les

sacrifices consentis par les martyrs de la révolution pour le recouvrement de l'indépendance nationale, soulignant que "les chouhada qui ont consenti le sacrifice suprême pour le recouvrement de l'indépendance nationale constituent aujourd'hui un exemple pour la jeunesse et une preuve irréfutable démontrant que l'Algérie est un modèle pour les autres nations en matière de sacrifice".

"En rendant hommage à nos martyrs, nous célébrons la gloire et la grandeur de l'Algérie car, nos chouhada ne représentent pas seulement l'Histoire et le passé de notre pays mais également son présent et son avenir radieux", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre des moudjahidine et des ayants-droits a appelé les Algériens à s'inspirer des positions et des valeurs défendues par les martyrs et à se lancer dans la bataille du développement pour assurer la prospérité et l'essor du pays.

A l'occasion de cette cérémonie, des familles des chouhada réinhumés ce vendredi ont été honorées.

Le ministre devra procéder à la dénomination du siège de la direction de wilaya de la protection civile d'Oran du nom du défunt moudjahid Bense-nouci Mohamed, rappelle-t-on.

## ALGER

## Glissement de terrain à Bir Mourad Rais : déviation du trafic pour plus de 10 jours

La circulation routière sera déviée pour une durée allant de 10 à 15 jours au niveau du projet de réalisation de la gare multimodale de Bir Mourad Rais vers d'autres directions jusqu'à la réparation des dommages occasionnés par les dernières précipitations enregistrées, a affirmé jeudi le wali d'Alger, Youcef Chorfa.

Le wali s'est rendu sur le lieu de l'incident survenu ce matin au niveau du site du projet de réalisation de la gare multimodale (Bir Mourad Rais) pour s'enquérir

de l'état des principales canalisations d'eau suite au glissement de terrain créant un grand trou de 15 mètres de profondeur, annonçant qu'il a été décidé de dévier la circulation routière pendant 10 jours ou plus vers d'autres directions telles que Ain Naadja, Tixeraine et Oued Ouchayah par le nouveau pont d'El Remli, jusqu'au parachèvement des travaux et le retour à la normale.

Dans ce cadre, l'entreprise Cosider a été chargée d'engager des travaux d'ur-

gence pour une durée allant de 10 à 15 jours, d'où la nécessité de fermer la route nationale (RN) jouxtant la gare jusqu'à la réparation des dégâts, a ajouté M. Chorfa.

Les principales canalisations ont été endommagées en raison des fortes précipitations enregistrées la semaine dernière à Alger, a expliqué le wali, ajoutant que les services techniques avaient relevé "depuis deux jours un dysfonctionnement au niveau de ces canalisations".

## Mise en service de la station de dessalement de Zéralda

La station de dessalement de Zéralda (Alger) a été mise en service, mercredi, après une opération de réaménagement lui permettant d'atteindre une capacité de production de 10.000 m<sup>3</sup>/jour. Cette station assure les besoins des communes de Mahelma et de Zéralda (65.000 habitants), selon les explications fournies lors de l'inauguration de cette station par le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni et le wali d'Alger, Youcef Chorfa. La station de Zéralda, qui était à l'arrêt, avait une capacité de production ne dépassant pas

5000 m<sup>3</sup>/jour, avant d'être réaménagée par des moyens technologiques de pointe pour augmenter sensiblement sa capacité de production de manière à assurer un approvisionnement quotidien et continu en eau potable aux habitants des communes de Mahelma et de Zéralda, ont déclaré à l'APS les responsables de la station. La mise en service de la station de Zéralda intervient après l'inauguration de la station de dessalement de Ain Benian (10.000 m<sup>3</sup>/jour). La station de dessalement de Palm Beach dans la commune de Staouéli (Alger) a été mise en

service après une opération d'extension, avec une capacité de 75.000 m<sup>3</sup>/jour. Le projet de la station de Zéralda s'inscrit dans le cadre du programme d'urgence mis en place par le ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique pour remédier au déficit hydrique à Alger, qui prévoit également la réhabilitation de deux autres stations de dessalement à Palm Beach et de trois autres stations à Corso, Bordj El Kiffan et El Marsa. Avec la mise en service des stations de dessalement dans les communes de Corso, Bordj El Kiffan et El Marsa prévue en

mai prochain, les besoins des wilayas du nord en eau potable seront pris en charge à hauteur de 42 %, a déclaré M. Hasni à la presse dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya, effectuée en compagnie du wali d'Alger. L'horizon 2027, deux grandes stations de dessalement seront réalisées à l'Est et à l'Ouest du pays avec une capacité de 300.000 m<sup>3</sup>/jour chacune, a-t-il ajouté, soulignant que la mise en service de ces deux stations "réglera définitivement le problème d'approvisionnement en eau potable".

## DJANET

## Une délégation russe découvre la diversité du potentiel touristique du Tassili

Une délégation de touristes russes séjourne actuellement dans la wilaya de Djanet, où elle a pu découvrir et apprécier la diversité et la richesse du potentiel touristique, culturel et naturel du Tassili.

Composée d'opérateurs dans le domaine du Tourisme et de représentants d'agences de voyage et de médias, la délégation a amorcé sa tournée d'exploration par la visite de Erg-Ti-houadine, une destination touristique très prisée pour ce qu'elle renferme comme gravures rupestres, sépultures, et autres outils et pièces archéologiques retraçant l'histoire très ancienne de la région. Les membres de la délégation ont également pris connaissance de sites touristiques et naturels disséminés à travers le Parc national culturel du Tassili N'Ajjer, à l'instar de Didder et Tikoubaouine (70 km Est de Djanet), ainsi que des gravures et peintures rupestres datant de l'ère préhistorique.

Ils ont montré un fort intérêt et une admiration quant à la richesse culturelle et la biodiversité du parc culturel du Tassili, classé en 1982 au patrimoine de l'Unesco, qu'ils s'emploient de traduire à travers des ébauches de programmes de futurs circuits à envisager dans le cadre d'échanges touristiques et de promotion de l'investissement dans le domaine. L'Artisanat traditionnel, notamment les produits artisanaux de la femme targuie, le travail du cuir, la bijouterie traditionnelle, la vannerie et le tissage, ont aussi suscité l'intérêt des membres de la délégation russe, lors de sa visite d'une exposition à la Maison de l'Artisanat au quartier Zelouaz.

S'exprimant à l'APS, le directeur du Tourisme de la wilaya de Djanet, Almine Hammadi, a indiqué que cette visite d'exploration touristique, qui coïncide avec le lancement de la saison du tourisme saharien, constitue une opportunité pour valoriser et promouvoir à l'international des facettes du tourisme algérien susceptibles de faire du pays une destination pour les amateurs d'aventure et d'exploration touristique de différents pays. Selon leur programme de visite à Djanet, la délégation russe devra visiter les ksour d'El-Mihane, Zelouaz et Ad-jahil, classés au patrimoine national comme secteur sauvegardé, et s'enquérir des traditions et du patrimoine immatériel de la région qui font l'identité de la société Targuie.

Cette visite d'exploration entre dans le cadre de la stratégie du secteur visant à consolider la place de l'Algérie sur le marché mondial du Tourisme, russe en particulier, et attirer le touriste étranger.

## OUARGLA

## Plantation de 30.000 arbustes d'ici à fin mars prochain

Quelques 30.000 arbustes seront plantés en milieu urbain dans la wilaya Ouargla d'ici à fin mars 2022, a annoncé lundi le Conservateur local des forêts. Lancée par les autorités de la wilaya, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre), la première phase de la campagne a donné lieu à la plantation de près de 300 arbustes de différentes espèces adaptées aux caractéristiques climatiques des régions sahariennes, au niveau du pôle urbain 27 février 1962 (périphérie d'Ouargla), a indiqué à l'APS le Conservateur des forêts, Djamel

Gassas. Elle s'est déroulée en présence de plusieurs bénévoles, dont des éléments de la Conservation des forêts, des Douanes algériennes, des Scouts musulmans algériens, en plus de membres d'associations activant dans la préservation de l'environnement, a-t-il ajouté. Le programme en question s'effectuera à travers une série de campagnes de volontariat périodiques de plantation et de sensibilisation organisées, en collaboration avec des secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle, de la jeunesse et les sports, ainsi que des associations et

clubs verts, dans des quartiers résidentiels et autres espaces et lieux publics. L'objectif est de promouvoir le sens de la préservation de l'environnement chez les différentes franges de la société, a-t-il souligné. S'agissant du programme de développement rural, la Conservation locale des forêts prévoit, la plantation de 39.000 arbustes forestiers devant servir de brise-vents freinant le mouvement des sables, en plus de 50.000 arbustes sur une superficie totale de 50 hectares, notamment au niveau des bandes vertes dans les wilayas d'Ouargla et Toug-

gourt, a-t-il encore fait savoir. La célébration de la Journée nationale de l'arbre a été marquée également par la signature de deux conventions de partenariat entre la Conservation des forêts, d'une part, et la Mouhafadha de la wilaya d'Ouargla des Scouts musulmans algériens et une association culturelle "Ibtissama du théâtre des enfants", d'autre part. Le but étant de développer l'esprit civique et ancrer une culture environnementale en milieu des jeunes et des enfants, selon les organisateurs.

## AGRICULTURE

## Une enveloppe financière initiale de 93 millions DA pour la culture de l'arganier

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Abdelhamid Hemdani a révélé, jeudi à Alger, que le secteur, à travers le Fonds national de développement rural, a alloué une enveloppe financière de 93 millions DA pour développer la culture de l'arganier dans les wilayas de Tindouf et d'Adrar.

Lors d'une séance consacrée à la réponse aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par Abdelkader Guerink, vice-président du conseil, M. Hemdani a précisé que cette enveloppe financière concerne la réalisation de 50 hectares de plants, la réhabilitation des sources d'eau, et leur équipement de pompes mécaniques et électriques et de puits pastoraux.

Le secteur a élaboré un programme national s'étendant à l'horizon 2024 pour réhabiliter et développer des arbres fruitiers résistants, dont l'arganier.

Un dispositif spécial a été mis en place cette semaine, pour soutenir la culture de l'arganier afin de développer cette "richesse", a affirmé le ministre, soulignant que le programme national destiné à la plantation d'arbres résistants comprend plusieurs opérations sur une superficie totale de 74.000 hectares répartis sur 58 wilayas.

Dans ce volet, les cadres techniques, administratifs et financiers ont été déterminés, et des subventions ont été versées, pour s'orienter vers la plantation de l'arganier en dehors de ses zones naturelles et conservé cet arbre dans ses milieux naturels pour le renforcer et le réhabiliter.

Dans le cadre de ce programme, les wilayas de Tindouf et d'Adrar verront la plantation de 12.750 arganiers.

Le programme vise la promotion des investissements, notamment à travers les start-up et l'octroi d'autorisations d'exploitation des terres aux concernés ainsi que la réalisation de pépinières pour couvrir la demande de grains. Il sera procédé, en outre, à l'établissement d'une liste des femmes rurales vivant de l'exploitation d'argan en les regroupant dans des coopérations agricoles et la mise en place d'un réseau de recherche scientifique ayant pour objectif la coordination entre les acteurs dans la filière. Selon M. Hamdani, une commission ministérielle sera dépêchée la semaine prochaine à la wilaya de Tindouf pour l'examen du programme de développement de l'agriculture des arbres résistants particulièrement l'argan.

Le ministère a procédé, en coordination avec la direction générale des forêts et la chambre d'agriculture de la wilaya de Tindouf, à la création du conseil de wilaya interprofessionnel de la filière de l'arganier qui sera accompagné par l'Institut national de recherche forestière (INRF) de la wilaya d'Adrar en vue de la mise en œuvre d'un plan d'action notamment en matière de recherches nécessaires pour le développement de la filière.

Par ailleurs, le ministre a dévoilé que les quantités importées d'amandes et de pistaches nécessitent des terres ne dépassant pas 25.000 hectares afin de les cultiver au niveau local et d'arrêter leur importation.

## FINANCEMENT DES START-UP Un total de 65 projets financés par l'ASF en une année

Un total de 65 projets ont été financés par l'Algeria Startup Fund (ASF) depuis sa création en octobre 2020, a indiqué jeudi à Alger M. Ahmed Haftari, Directeur général de ce fonds.

Sur les 247 demandes déposées par des porteurs de projets innovants durant sa première année, l'ASF a pris en charge 65 projets, a indiqué M. Haftari dans une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan à l'occasion du 1er anniversaire de la création de ce fonds.

Parmi ces projets financés 38 projets à "forte valeur ajoutée" dans les domaines d'industrie pharmaceutique, l'intelligence artificielle, les nouvelles technologies et l'économie de connaissance, a-t-il ajouté.

La valeur financière de ces 38 projets s'élève à 400 millions Da financés par six banques publiques, a relevé le Dg de l'ASF.

Pour sa part, le président du conseil d'administration du Fonds, Mhanned Bourai a mis en avant "le rôle pivot" des six banques publiques dans la réussite des opérations



de financement des projets innovants, soulignant que ces banques ont accordé à l'ASF un montant préliminaire pour entamer son fonctionnement estimé à 1,2 milliard Da.

Il a ajouté que ces fonds "fructueux" permettront l'émergence de sociétés algériennes "géantes" dans le domaine de l'économie du

savoir. Le Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des startups Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé, lors de la conférence de presse, le lancement d'une plateforme numérique pour le fonds, qui permet aux porteurs de projets innovants d'enregistrer leurs projets "où qu'ils soient dans la patrie

sans aucune barrière bureaucratique". A son tour, le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Rosthom Fadhli, a affirmé le soutien continu des institutions bancaires à de tels projets afin de les mettre en œuvre sur le terrain.

Le président de l'organisation des opérations de la bourse, Abdelhakim Berrah, a quant à lui souligné le rôle de la valeur dans la création d'un écosystème permettant à ces institutions de se développer.

Dans le même contexte, il a appelé à intégrer les institutions bancaires privées dans le financement de tels projets, qui conduiront inévitablement à la diversification de l'économie nationale.

A l'occasion de la célébration du premier anniversaire de la création du Fonds, des expériences réussies de plusieurs start-up financées en partenariat avec le Fonds ont été présentées.

## CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

### Lancement de cinq projets communs entre les secteurs de l'Industrie et de la Transition énergétique pour une rationalisation de l'énergie

Les ministères de l'Industrie, et de la Transition énergétique et des Energies renouvelables ont annoncé jeudi le lancement de cinq (5) projets communs visant à rationaliser la consommation de l'énergie dans le secteur industriel, et ce dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat conclu entre les deux secteurs.

L'annonce du lancement de ces projets est intervenue lors d'une rencontre présidée par Ahmed Zeghdar, ministre de l'Industrie et Ziane Benatou, ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, .

Il s'agit du projet de fabrication locale des chauffe-eaux solaires, du projet d'Audit énergétique comme mesure visant à rationaliser l'utilisation de l'énergie, du projet de formation Energy manager, du projet Biomasse pour la production de certains matériaux, notamment le ciment, et du projet de fabrication des panneaux photovoltaïques.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont participé des acteurs du secteur et des responsables de certaines structures industrielles, M. Zeghdar a affirmé que la relance de ces projets

s'inscrivait parmi les objectifs de développement énoncés dans le cadre du programme du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a également rappelé que "l'accord de coopération, signé le 15 avril dernier permettra aux entreprises industrielles nationales d'assurer l'efficacité énergétique, rationaliser leur consommation d'énergie, améliorer leur compétitivité et d'investir les marchés étrangers", citant à ce propos les principaux axes de cet accord, dont notamment l'industrialisation et les énergies renouvelables.

Cet axe repose sur le soutien industriel au développement des énergies renouvelables et des secteurs industriels qui s'inscrivent dans le processus de la transition énergétique.

L'efficacité énergétique constitue le deuxième axe de coopération entre les deux secteurs, d'autant que toutes les mesures seront conjointement prises à l'effet d'améliorer la performance énergétique au niveau des entreprises industrielles.

A ce titre, il sera question d'encourager et renforcer l'engagement à l'audit énergétique, le développement des réseaux de l'efficacité énergétique et la

promotion de la certification ISO 50001 pour les entreprises industrielles en vue de former des managers de l'énergie dans le secteur de l'industrie, a indiqué le ministre.

L'accord prévoit en outre le développement de l'infrastructure qualité (IQ) dédiée aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, laquelle se veut un axe "pivot" qui repose sur la contribution du secteur de l'industrie et des associations professionnelles dans la révision des réglementations relatives à l'étiquetage énergétique, l'introduction du seuil minimum de performance énergétique et l'éco-design dans les produits électriques et de l'électroménager.

Le ministère de l'Industrie œuvrera également à accélérer la création d'un centre technique industriel national dédié aux industries électriques et électroniques et de l'électroménager et la diversification des bureaux d'études, des laboratoires et des centres techniques, ainsi que la création de structures de qualification, de normalisation et de certification de conformité des produits de l'énergie renouvelable, a conclu M. Zeghdar.

## TRANSPORTS

## La création de l'Autorité portuaire n'impactera pas les intérêts des travailleurs

Le ministre des Transports, Aissa Bekkai, a affirmé que la création d'une Autorité portuaire ne touchera pas les intérêts des travailleurs et les acquis sociaux, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Ces déclarations ont été faites lors d'une réunion présidée par le ministre mardi dernier en présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs portuaires algériens, Noureddine Bouloual et les membres de son bureau, selon un communiqué sur la page Facebook du ministère.

M. Bekkai a passé en revue la vision du

ministère sur le développement des ports et leur intégration pour une meilleure compétitivité aux plans régional et international.

Pour sa part, le SG de l'UGTA a donné une exposé sur la situation générale des entreprises portuaires et son fonctionnement et adaptation aux normes internationales.

Il a également évoqué des questions en suspens à l'instar du décret exécutif portant création de l'Autorité portuaire, appelant à le réexaminer et à actualiser en vue de consacrer l'autorité de l'Etat et renforcer les entreprises portuaires et préserver les acquis des travailleurs.

Pour sa part, le Secrétaire général de la

fédération nationale des travailleurs des ports algériens (FNTPA), a relevé les inquiétudes du partenaire sociale quant à la création de l'autorité portuaire qui pourrait "toucher aux acquis des travailleurs et créer des déséquilibres au sein de l'organigramme de l'entreprise".

Il a appelé, en outre, à la révision du décret exécutif qui l'encadre et l'impératif d'ouvrir un dialogue concernant les modalités de développement du rendement des ports sur tous les plans.

Le ministre a rassuré, dans sa réponse, que "la gestion des structures réalisés récemment au niveau des différents ports, particulièrement le port d'Oran et Djen Djen sera confiée aux entreprises

portuaires". M. Bekkai a affirmé que le décret relatif à la création de l'autorité portuaire modifié devra être "un garant du développement des entreprises portuaires et leur conformité avec les normes et les conventions internationales qui considèrent que l'Algérie en est une partie intégrante", ajoutant que "ce dernier sera élaboré à travers l'ouverture d'un large débat et la création d'ateliers auxquels participeront toutes les parties prenantes à même de garantir les intérêts des travailleurs et préserver leurs acquis ainsi que la place et l'image de l'Algérie sur le plan international", a conclu la source.

## ENERGIE

## Le pétrole se reprend avec l'accélération de Wall Street

Les cours du pétrole se sont repris en fin de séance vendredi à la faveur de l'accélération de Wall Street mais ont tout de même fini la semaine dans le rouge, pour la première fois depuis plus d'un mois.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre, dont c'est le dernier jour de cotation, a grapiillé 0,07%, pour terminer à 84,38 dollars, à Londres.

A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois, a lui pris 0,91%, et conclu à 83,57 dollars.

Brent et WTI ont ainsi mis fin à une série de sept et neuf semaines de hausse consécutives respectivement, cédant 1,34% et 0,22%.

Le léger rebond de fin de séance vendredi, après un début stable, tient à l'élan pris par Wall Street, a expliqué Bill O'Grady, responsable de la stratégie marchés pour Confluence Investment Management.

Si les matières premières ont longtemps été considérées comme une alternative aux actions, le développement de fonds indiciels liés



au pétrole, dans lesquels peuvent investir même les petits épargnants, ont renforcé le lien entre les deux classes d'actifs, a fait valoir l'analyste.

Mais la semaine aura surtout été l'occasion d'une consolidation et de prises de bénéfices. L'annonce de la reprise des négociations sur le nucléaire iranien, de la hausse des stocks américains de brut et la détente

relative sur le marché du gaz naturel ont tous concouru à empêcher les cours de progresser, même si "les fondamentaux sont toujours très bons", c'est-à-dire propices à une nouvelle progression, rappelle M. O'Grady.

Aux Etats-Unis, le cabinet spécialisé Baker Hughes a annoncé vendredi que le nombre de puits en cours d'exploitation avait augmenté de deux unités durant

la semaine écoulée.

La capacité de production américaine continue de se redresser en sortie de pandémie de coronavirus, mais à un rythme très lent.

Si le nombre de puits a quasiment doublé en un an (+83%), il est encore bien en-deçà de son niveau d'il y a deux ans (35% de moins).

Le début du mois de novembre devrait soulager partiellement le marché avec la production de 400.000 barils par jour supplémentaires par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'accord Opep+.

Pour autant, les opérateurs n'attendent pas d'éventuel changement de trajectoire de l'Opep+, à l'occasion du sommet ministériel jeudi prochain, pour répondre au déséquilibre actuel entre offre et demande, a expliqué M. O'Grady.

## CHINE

## L'excédent commercial atteint 46 milliards de dollars en septembre

L'excédent du commerce international des produits et services de la Chine s'est établi à 295,9 milliards de yuans (environ 46 milliards de dollars) en septembre, selon les données officielles. Un dollar équivaut à 6,40 yuans. Le revenu commercial du pays s'est élevé à approximativement 2.100

milliards de yuans tandis que les dépenses ont atteint environ 1.800 milliards de yuans, selon les données publiées par l'Administration nationale des changes.

Le revenu du commerce de marchandises de la Chine était de 1.890 milliards de yuans, contre des

dépenses de 1.520 milliards de yuans, donnant lieu à un excédent de 368,2 milliards de yuans.

Le commerce des services a enregistré un déficit de 72,3 milliards de yuans, avec un revenu de 207,2 milliards de yuans et des dépenses de 279,6 milliards de yuans.

## Le transport aérien plombé par des rebonds épidémiques dus au Covid-19

Les compagnies aériennes chinoises ont enregistré au troisième trimestre 2021 des résultats en rouge vif, fragilisées sur leur immense marché intérieur par des regains épidémiques de Covid-19 qui pénalisent l'activité. Premier pays touché par la pandémie, la Chine a pratiquement fermé ses frontières depuis mars 2020, ce qui a réduit drastiquement les liaisons aériennes avec l'international. La maîtrise de l'épidémie au niveau local a toutefois permis une reprise progressive du tourisme et des déplacements professionnels dans le pays.

Mais la relance est fragile. Un rebond épidé-

mique cet été dans plusieurs régions - le plus important en termes d'étendue géographique - a entraîné de fortes perturbations dans les transports, en particulier dans l'aérien.

China Southern Airlines, la plus grosse compagnie du pays en nombre de passagers, a ainsi affiché 1,4 milliard de yuans (189 millions d'euros) de pertes sur la période juillet-septembre.

Au trimestre précédent, elles se chiffraient à 682 millions de yuans, soit deux fois moins.

Cette année, la pandémie a eu un "impact durable" pendant l'été, une période traditionnellement

faste en termes de voyages, a relevé vendredi China Southern.

La hausse des prix des carburants au niveau mondial a également pesé sur les comptes de l'entreprise.

Pour sa part, China Eastern Airlines, la deuxième compagnie aérienne chinoise en termes de passagers, a fait état de 2,9 milliards de yuans (391 millions d'euros) de pertes sur la période juillet-septembre.

Là aussi, c'est deux fois plus qu'au trimestre précédent (1,4 milliard de yuans).

De son côté, la compagnie nationale emblématique Air China a signalé au troisième trimestre 3,5 mil-

liards de yuans de pertes (472 millions d'euros).

Elles sont six fois plus élevées qu'au trimestre précédent (580 millions de yuans).

"Avec la propagation du Covid-19 dans le monde, le transport aérien est durement touché", a souligné Air China, promettant de "maîtriser (ses) coûts".

Ces résultats sont publiés au moment où la Chine fait face à un nouveau rebond épidémique.

Vendredi, les aéroports de Pékin ont annulé des centaines de vols après l'apparition de cas dans une dizaine de provinces liés à un foyer dans le nord du pays.

## SUISSE

## Les risques de blanchiment signalés par les banques ont augmenté avec les scandales financiers

Les risques de blanchiment signalés aux autorités par les banques suisses ont nettement augmenté entre 2015 et 2019 à la suite des scandales financiers comme les Panama Papers ou le scandale 1MDB, selon un rapport du ministère suisse des Finances publié vendredi.

Entre 2015 et 2019, le nombre de signalements remontés au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) ont été quatre fois plus nombreux en moyenne annuelle que sur les dix années précédentes, selon un rapport qui dresse un état des lieux des risques de blanchiment d'argent en Suisse.

En moyenne, 4.758 cas ont été remontés à cette autorité chargée d'analyser les risques et si nécessaire de les transmettre aux autorités de poursuite pénale chaque année sur la période, contre une moyenne de 1.113 entre 2004 et 2014, les banques étant à l'origine du plus grand nombre d'alertes.

Cette "pluie de signalements" s'explique par le fait que les banques, plus exposées au risque de blanchiment, et donc plus sensibles aux risques qui peuvent les éblouir, contrôlent davantage leurs clients depuis 2015, d'après les auteurs de ce rapport.

"Les années 2015-2019 ont été marquées par l'éclatement de grandes affaires de corruption étrangère", ont-ils retracé, citant en exemple l'opération "Lava Jato" au Brésil, le scandale "1MDB en Malaisie" mais aussi les révélations du consortium international des journalistes d'investigation comme les "Panama Papers" ou "Paradise Papers".

S'y sont aussi ajoutées les affaires dites de Laundromat, impliquant des "flux massifs" de fonds provenant de pays d'ex-URSS, "souvent par l'entremise de banques baltes", ont-ils ajouté.

"Instruits par les exemples de ces grandes affaires internationales de blanchiment qui ont fait émerger d'importantes ramifications en Suisse, les banques surveillent mieux leurs clients et multiplient les contrôles", ont constaté les auteurs de ce rapport.

Mais ils mettent aussi en avant les exigences accrues en matière de contrôle, qui ont été renforcées depuis un précédent rapport réalisé en 2015, poussant les banques à "multiplier les vérifications internes".

Réalisé par le groupe interdépartemental de coordination sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ce rapport passe en revue les grands risques auxquels est exposée la Suisse afin de pouvoir "lutter efficacement".

Son analyse porte sur les banques et gestionnaires de fortune mais aussi sur les intermédiaires non-financiers, dont le négoce de matières premières, qui continue de présenter "un risque important".

## MINES

## Le géant chilien du cuivre Codelco multiplie par 5 son excédent sur 9 mois

La compagnie minière publique chilienne Codelco, plus grosse productrice de cuivre au monde, a annoncé vendredi un excédent de 5,2 milliards de dollars sur les trois premiers trimestres, soit près de cinq fois plus que sur la même période en 2020.

"Le Chili bénéficie non seulement de la hausse du cours du cuivre, mais aussi d'une production et de ventes plus importantes de la part de Codelco", s'est félicité dans un communiqué le président de l'entreprise, Juan Benavides. "L'année dernière, sur la même période, de

janvier à septembre, Codelco a généré 1,2 milliard de dollars (d'excédents).

Le chiffre d'aujourd'hui est 367% supérieur", a précisé M. Benavides.

Les bénéfices générés par Codelco sont ensuite reversés à l'Etat chilien.

En avril, le cours du cuivre a franchi la barre des 10.000 dollars la tonne pour la première fois depuis février 2011, porté notamment par la forte demande chinoise. Au cours des trois premiers trimestres, Codelco a produit 1,18 mil-

lion de tonnes de cuivre, soit 20.000 tonnes de plus que sur la même période en 2020, malgré une grève des travailleurs en août et septembre.

Codelco assure près de 11% de la production mondiale de cuivre.

Le Chili est le premier producteur mondial de ce métal, assurant 28% de la production mondiale.

Les mines chiliennes de cuivre n'ont quasiment pas arrêté de fonctionner pendant la pandémie.

## JUSTICE

## Traitement de plus de 139.000 affaires civiles et pénales durant l'année judiciaire dernière



Le président de la Cour d'Alger, Mokhtar Bouchrit, a mis en avant jeudi le traitement de plus de 139.000 affaires civiles et pénales, saluant les efforts des magistrats et de tout le personnel du secteur de la Justice en faveur du Service publique en cette circonstance exceptionnelle imposée par la pandémie de Covid-19.

Dans son allocution d'ouverture de la nouvelle année judiciaire 2021-2022, le président de la Cour a salué les efforts consentis, l'année judiciaire écoulée, par les magistrats et les employés de la justice, tous corps confondus, en vue d'accomplir pleinement leurs missions en dépit de la situation pandémique, en traitant 53.821 affaires civiles et 86.014 pénales outre la délivrance de 217.490 certificats de nationalité, 54.912 casiers judiciaires n 2 et 225.282 casiers judiciaires n 3.

A cette occasion, M. Bouchrit a loué les nouvelles dispositions contenues dans la Constitution amendée en novembre 2020, ayant renforcé les prérogatives du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et élargi la qualité de membre des magistrats outre les garanties assurées au profit des justiciables et à la défense, soulignant l'impératif d'adapter les textes juridiques et les projets de loi organiques aux dispositions de la nouvelle Constitution pour parachever l'édifice institutionnel.

De son côté, le Procureur général près la Cour d'Alger, Mourad Sid Ahmed, a évoqué les développements ayant marqué l'année dernière dont la nouvelle structuration de la justice pénale après la création de juridictions spécialisées dans le traitement de certains phénomènes criminels dangereux en sus de la Constitution ayant introduit d'importants amendements au profit du Pouvoir judiciaire à travers la réorganisation du CSM.

Pour sa part, le procureur général a présenté le bilan de l'année judiciaire écoulée marquée notamment par l'usage de nouvelles technologies dans les procès, faisant état de "22.879 procès à distance" ce qui a permis de protéger les détenus et les agents de la propagation de la pandémie de Covid-19.

245571 procès-verbaux dont 7000 dans le cadre de la procédure de comparution immédiate, 27.000 par convocation directe et 797 par médiation judiciaire, a-t-il relevé.

Au niveau des pôles spécialisés créés l'année judiciaire dernière, 59 dossiers judiciaires sont soumis au Tribunal de Sidi M'hamed de compétence élargies, et 61 dossiers judiciaires sont au niveau du pôle financier et économique du même tribunal.

Le pôle national spécialisé dans la cybercriminalité a été destinataire de 72 dossiers, tandis que le pôle spécialisé dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé a reçu 86 dossiers, a ajouté le procureur général près la cour d'Alger.

## CANTINES SCOLAIRES

## La révision de la gestion des cantines scolaires au cœur des débats des députés

Les débats des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) autour de l'exposé du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud, présenté, jeudi devant les membres de la commission des finances et du budget de l'APN, ont porté sur l'impérative révision de la gestion des cantines scolaires et l'accès des élèves à un repas chaud d'une haute valeur nutritive.

La majorité des intervenants ont souligné, à ce propos, que la consécration d'un repas scolaire d'une valeur de 45 da était insuffisante, rappelant les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'impératif de fournir des repas de haute valeur nutritive, notamment dans les zones d'ombre, s'interrogeant sur le sort de l'Office national des œuvres sociales qui n'a toujours pas vu le jour.

Les intervenants ont précisé, dans ce sens, que le repas chaud dans les cantines scolaires "n'est encore que mirage" dans certaines wilayas en raison "de l'absence d'un véritable suivi de l'opération de gestion des cantines", insistant sur l'impératif de donner "des instructions fermes pour le suivi des cantines scolaires et l'augmentation de la valeur nutritive des repas".

Certaines députés ont évoqué, dans un contexte lié, le "manque, voire l'absence, du transport scolaire dans certaines régions", obligeant les élèves du cycle primaire à "parcourir de longues distances pour arriver à l'école", appelant à l'augmentation du nombre des structures scolaires, notamment dans les zones



enclavées. Par ailleurs, la majorité des intervenants ont plaidé pour la révision de la situation des travailleurs du réseau social et leur intégration ainsi que l'amélioration de la situation financière et professionnelle des travailleurs des APC, en sus de l'ouverture du recrutement pour remplacer les retraités, notamment pour les agents de nettoyage.

Les intervenants ont également souligné l'absence de centres de police dans certaines régions en dépit de leur forte densité de population, ce qui a entraîné "la propagation des bandes criminelles et des trafiquants de drogue", relevant, dans ce sens,

"l'existence de centres de police et de commissariats achevés et qui ne sont toujours pas entrés en service en raison de l'absence de l'élément humain, d'où l'impératif d'ouvrir le recrutement".

Concernant les collectivités locales, les députés ont mis en avant l'importance de permettre aux présidents d'APC de participer à "la création de richesse à travers l'exploitation des moyens disponibles, notamment touristiques".

Ils ont évoqué également la question d'annulation de la taxe sur l'activité professionnelle, soulignant son impact négatif sur les revenus de la commune.

Répondant aux questions des députés, le ministre a affirmé que son secteur œuvrait en coordination avec le ministère des Finances "à augmenter la valeur financière du repas scolaire à 90 DA", citant les démarches du ministère visant la prise en charge du transport scolaire, à travers les différentes wilayas du pays, notamment les zones éloignées. Dans ce contexte, M. Beldjoud a souligné que son département ministériel œuvrait à la révision d'une série de lois relatives à la commune, à la wilaya, aux associations, rassemblement, risques majeurs et aménagement du territoire.

Il est revenu, dans ce sens, sur "la possibilité de faire un recensement général de la population au 1er trimestre de l'année prochaine, en cas de disponibilité des équipements technologiques nécessaires pour la numérisation de l'opération".

Quant au recrutement au niveau des communes, le ministre a rappelé l'ouverture de "centaines de postes récément", en sus de "la poursuite du travail pour le règlement de la situation des travailleurs du réseau social".

## SOCIÉTÉ CIVILE

## "Elle est consciente de tous les défis" (Berramdane)

La société civile a montré son degré de conscience vis à vis des défis auxquels fait face le pays, a affirmé jeudi à Batna le conseiller du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane.

"La société civile a montré qu'elle est consciente de tous les défis auxquels fait face le pays", a souligné M. Berramdane qui présidait la clôture de la manifestation "Je protège mon pays", au théâtre régional Dr. Salah Lombarkia de Batna.

Cette initiative qui vise à

activer le rôle de la société civile dans la diffusion de la conscience nationale, la préservation de la sécurité, la stabilité du pays et l'affrontement des défis, a-t-il dit, "est porteuse de beaucoup de significations et constitue un message de l'unité de la société civile et des Algériens dans les moments difficiles".

"L'implication des organisations, associations et composantes de la société civile à cette initiative traduit la cohésion de ces catégories et leur disposition à faire face à toutes les manœuvres et dangers qui guettent le pays", a-t-il ajouté. M. Berramdane a

également relevé que la société civile, à laquelle la Constitution a consacré un Observatoire national, "est sollicitée aujourd'hui plus que jamais pour accompagner les efforts de l'Etat", ajoutant que cela a été "démonstré pendant la pandémie de la Covid-19 et les derniers incendies qui avaient touché plusieurs wilayas".

Le conseiller du président de la République a salué, en outre, les initiatives de la manifestation "Je protège mon pays", organisée sous l'égide de l'Organisation nationale pour la préservation de la mémoire et la transmission

du message des chouhada qui constitue, a-t-il dit, "un message fort de fidélité aux chouhada et aux déclencheurs de la Révolution libératrice à la veille de la célébration du 67ème anniversaire du 1er novembre 1954".

La clôture de la manifestation qui a touché six wilayas du pays s'est déroulée en présence du président de l'Organisation nationale pour la préservation de la mémoire et de la transmission du message des chouhada, Abdelkarim Khadri, qui a mis l'accent, de son côté, sur le rôle assumé par la société civile dans les divers domaines.

## IRRIGATION

## Traitement de 4 000 demandes de forage de puits

Plus de 4000 demandes introduites par les agriculteurs pour l'obtention d'autorisations de forage de puits ont été traitées par le secteur de l'Agriculture et du développement rural, a indiqué le ministre du secteur, Abdelhamid Hemdani.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, le ministre a souligné que dans le cadre de la coopération interministérielle et en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de

l'aménagement du territoire, le ministère a donné l'instruction N 471 au walis le 30 septembre 2020 relative aux autorisations de forage des puits agricoles.

Ladite instruction porte sur la levée des entraves bureaucratiques pour l'octroi des autorisations de forage des puits, d'où la création d'une commission au niveau de chaque wilaya présidée par les représentants du secteur des Ressources en eau, en tant qu'espace de consultation locale, d'examen et d'adoption des autorisations

de forage. Des instructions pour la signature des autorisations de forage des puits localement ont également été données en coordination avec les walis. Par ailleurs, les deux ministères ont contribué à la révision et à la promulgation du décret exécutif N 21/260 du 13 juin 2021 visant à simplifier les procédures d'octroi des autorisations de forage et des documents nécessaires à la preuve de la propriété du foncier agricole. A cet effet, les délais de délivrance des autorisations de forage ont été réduits

à un mois et la validité des autorisations prolongée à 18 mois au lieu de 12 mois.

Le secteur veille à définir les mécanismes de soutien au développement agricole en faveur des personnes intéressées par l'adhésion au programme d'économie d'eau. Le ministre a affirmé ne pas miser trop sur cette option, notamment après la forte sécheresse enregistrée l'année dernière et le grand impact des changements climatiques pouvant s'aggraver à l'avenir.

G20

## Nécessité de renforcer les liens entre les secteurs de l'alimentation, la santé et la finance (FAO)

Le G20 doit poursuivre ses efforts en vue d'atteindre des niveaux de financement lui permettant de renforcer à long terme les systèmes d'alimentation et de santé, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web.

"Combinée à des systèmes agroalimentaires transformés plus durables, cette mesure peut rendre le monde plus résilient face aux prochaines pandémies et permettre d'améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie pour tous", a déclaré M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO.

Il est urgent de financer la prévention, la préparation et les interventions de manière suffisante, prévisible et mieux coordonnée entre les acteurs clés", a-t-il ajouté dans un message vidéo destiné aux participants de la réunion conjointe des ministres des finances et des ministres de la santé du G20.

"Cette pandémie rappelle l'importance des liens qui unissent les secteurs de l'alimentation, de la santé et de la finance", a déclaré M. Qu, qui a également fait observer que la situation



d'urgence liée à la pandémie de covid 19 avait porté le nombre de personnes souffrant de la faim à 800 millions et compromis de manière critique les efforts déployés par la communauté internationale en vue de réaliser les objectifs de développement durable, notamment l'objectif "Faim zéro", d'ici à 2030.

Le Directeur général a indiqué qu'il faudrait réaliser des investissements décisifs, responsables, peu coûteux et à fort impact dans des domaines clés tels que les données intégrées et la surveillance, les capacités des laboratoires et capacités de vulgarisation, les connaissances spécialisées, l'accès aux médicaments et

le développement des compétences. "Nous devons, tous ensemble, travailler davantage, mieux et de façon cohérente afin de nourrir la population mondiale, d'endiguer la pandémie et de garantir la santé de tous, y compris de la planète", a ajouté M. Qu.

Afin de lutter contre les menaces sanitaires mondiales, il est essentiel d'assurer le financement et la mise en œuvre de l'approche "Une seule santé" dans les domaines interdépendants de la santé humaine, animale et environnementale.

Les mandats de la FAO, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), ainsi

que celui du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres partenaires clés, sont, pris dans leur ensemble, essentiels pour mener des actions collectives multiseCTORIELLES efficaces.

La FAO préside actuellement le partenariat tripartite et elle pilote l'élaboration d'un plan d'action mondial pour l'approche "Une seule santé".

L'objectif est de renforcer les systèmes des services de santé dans le monde et d'encourager les actions collectives pour transformer les systèmes agroalimentaires.

"La sécurité sanitaire est impossible sans la mise en place de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus résilients, plus inclusifs et plus durables", a souligné M. Qu. "La FAO met également en œuvre un Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 complet et global afin d'atténuer les effets de la pandémie tout en améliorant la résilience à long terme des systèmes agroalimentaires et des moyens de subsistance pour reconstruire en mieux, en particulier dans les zones rurales", a ajouté le Directeur général.

ETATS-UNIS

## D'importantes inondations frappent la côte Est

D'importantes inondations frappent vendredi la côte Est des Etats-Unis, notamment les zones côtières situées autour de la capitale Washington et de Baltimore.

La région subit ce qui pourrait être "l'une des plus grandes inondations dues aux marées des 10 à 20 dernières années", ont prévenu les services météorologiques américains (NWS), ajoutant qu'à certains endroits, les dégâts pourraient être les plus importants constatés depuis l'ouragan Isabel en 2003.

Des inondations dues à la marée ou à la pluie, "des vents forts et des orages violents capables de produire des rafales potentiellement destructrices" sont attendus dans la zone autour de Washington et de Baltimore, a tweeté vendredi le NWS local.

Plusieurs alertes aux inondations côtières ont été émises par les services météorologiques, de la Virginie jusqu'au centre du New Jersey.

A Annapolis, ville côtière du Maryland située à une cinquantaine de kilomètres de Washington, les habitants qui circulaient dans les rues inondées avaient de l'eau jusqu'aux genoux.

L'un d'entre eux avait même choisi de se déplacer en kayak, restant ainsi au sec.

Des sacs de sable avaient été posés à l'entrée de quelques magasins, pour éviter que l'eau ne rentre.

Lundi, la Californie avait connu des pluies d'un niveau historique, ayant provoqué de multiples inondations, après des mois marqués par la sécheresse et des feux de forêts récurrents.

Le rôle du changement climatique est régulièrement pointé du doigt par les scientifiques pour expliquer la récurrence et l'intensité de ces phénomènes climatiques extrêmes.

Les inondations catastrophiques subies en juillet par l'Allemagne et la Belgique avaient ainsi été rendues plus intenses par le réchauffement, selon le consortium de chercheurs World weather attribution.

La hausse de la température de l'atmosphère fait en effet mécaniquement augmenter l'humidité qu'elle peut contenir.

GRÈCE

## Un navire transportant 400 migrants secouru au large de la Crète

Un cargo transportant 400 migrants a été secouru vendredi après-midi par les garde-côtes grecs.

Le navire qui avait un problème de moteur et avait émis un signal d'alerte était parti des côtes turques avant de se retrouver coincé au sud-est de l'île de Crète selon les garde-côtes grecs.

Les 400 passagers sont sains et saufs selon la police portuaire.

Vendredi soir, les autorités grecques n'avaient pas encore décidé si les migrants

seraient transportés sur le continent ou s'ils resteraient en Crète.

D'après les garde-côtes grecs, "cette opération est une des plus grandes jamais menée dans cette zone de la Méditerranée orientale".

Mardi, quatre migrants sont morts noyés au large de l'île grecque de Chios, en mer Egée. Selon le Haut commissariat aux réfugiés (HCR), plus de 2,500 personnes ont fait la traversée de la mer Egée cette année à partir de la Turquie voisine, contre

9,700 en 2020, année pour laquelle le HCR a recensé plus de 100 morts ou disparus. Pour 2021, le HCR-Grèce avait recensé jusqu'à ce dernier accident trois naufrages en mer Egée entre janvier et mars ayant fait six morts, dont l'un dans les eaux territoriales grecques au large de l'île de Lesbos.

Pour sa part, l'Organisation internationale des migrations a signalé trois autres naufrages entre avril et septembre dans la même zone ayant fait 13 morts dont huit au large de l'île grecque de Crète.

CHINE

## La ville de Pékin ferme une partie de ses cinémas

La capitale chinoise a ordonné la fermeture d'une partie de ses cinémas samedi, au moment où le pays fait face à un rebond épidémique de Covid-19 à moins de 100 jours des Jeux olympiques d'hiver de Pékin.

La cité impériale, qui avait organisé les Jeux d'été en 2008, va devenir en février prochain la première ville au monde à également accueillir des épreuves des JO d'hiver. Dans ce contexte, les autorités, qui suivent une politique de tolérance zéro contre le moindre cas de Covid-19, ont ressenti les grands moyens pour éradiquer une flambée épidémique pour le moment très limitée, avec moins de 300 cas. Mais une dizaine de provinces sont touchées sur la trentaine que compte le géant asiatique et le virus a déjà gagné Pékin. Pour freiner la contagion, tous les cinémas du district de Xicheng devront rester fermés jusqu'au 14 novembre, a indiqué vendredi dans un avis la municipalité. Le district de Xicheng, qui regroupe des quartiers situés à l'ouest de la place Tiananmen, compte plus d'un million d'habitants. La décision intervient au moment où la Chine a signalé samedi au niveau national 59 nouveaux cas de Covid d'ori-

gine locale, soit un nombre record depuis la mi-septembre. Parmi eux, deux cas à Pékin liés à un groupe de touristes contaminés dans le nord du pays. Si ces chiffres peuvent paraître dérisoires par rapport à ceux enregistrés quotidiennement dans d'autres parties du monde, ils poussent le pouvoir à redoubler de vigilance à l'approche des JO d'hiver, qui débuteront le 4 février. Le nouveau foyer épidémique se trouve à plus de 650 km de Pékin, dans la ville frontalière d'Erenhot, en bordure de la Mongolie. Par précaution, quelque six millions de Chinois à travers le pays font l'objet d'un confinement dans les villes dans lesquelles des cas ont été détectés. L'entrée de nombreuses régions est désormais conditionnée à la présentation d'un test négatif, en particulier pour les voyageurs en provenance de villes où des cas ont récemment été signalés. Vendredi, environ la moitié des vols au départ des deux principaux aéroports de la capitale ont été annulés.

Et les autorités déconseillent de quitter la ville sauf nécessité. Elles ont par ailleurs demandé aux Pékinois de reporter les mariages.

ITALIE-ROUMANIE

## Vingt-deux vélos de l'équipe d'Italie volés en France retrouvés en Roumanie

Le parquet anti-mafia de Roumanie (CIICOT) a annoncé vendredi avoir mis la main sur 22 vélos qui avaient été dérobés la semaine dernière à des coureurs italiens engagés aux Mondiaux de cyclisme sur piste à Roubaix (France). "Le 23 octobre, les accusés ont volé 22 vélos appartenant à l'équipe nationale d'Italie, qui prenait part à une compétition en France, pour un dommage s'élevant à 600.000 euros", ont déclaré les procureurs roumains. "Nous les avons attrapés en pleine action alors qu'ils essayaient d'en vendre certains pour des sommes modiques, environ 1.500 euros pièce. Nous avons récupéré les 22 vélos", a-t-on ajouté de même source. Quatre personnes ont été placées en détention durant les recherches dans 14 sites différents du sud-est de la Roumanie, dans le cadre d'une enquête sur un trafic de drogue.

Ces personnes ont été inculpées de trafic de drogue en Roumanie, notam-

ment de la cocaïne, mais aussi pour "vols". Les vélos, qui se trouvaient dans un véhicule, avaient été dérobés dans un hôtel à Marcq-en-Baroeul, près de Lille (nord de la France), après avoir été "lâchés sans surveillance pendant de nombreuses heures", selon une source au sein de la police française.

"Ces vélos avaient une grande valeur économique, mais aussi une valeur sentimentale.

Ce sont les mêmes que ceux avec lesquels les champions italiens avaient remporté la médaille d'or à Pékin et aux Championnats du monde en France", a expliqué Paolo Caestra, un représentant de l'ambassade italienne à Bucarest.

Les coureurs concernés, dont l'équipe masculine de poursuite, qui avait confirmé à Roubaix son sacre olympique en s'offrant le titre mondial, avaient terminé la compétition au moment du vol.

## ELECTIONS DU 27 NOVEMBRE Signature d'un protocole sanitaire préventif contre la Covid-19

Un protocole sanitaire pour les élections des Assemblées populaires communales et de wilayas, prévues le 27 novembre 2021, a été signé mercredi à Alger entre l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et le ministère de la Santé, en vue de prévenir contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19).

Ce protocole a été signé par le président de l'ANIE, Mohamed Charfi et le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, en présence des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau Coronavirus.

A cette occasion, les deux parties ont souligné leur attachement à l'application stricte des mesures préventives pour le déroulement du scrutin "en toute sécurité", relevant que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de ce rendez-vous.

Le nombre de candidats aux élections des assemblées communales (APC) s'élève à 135.000 candidats soit 4 candidats pour un siège, tandis que le nombre des candidats aux élections des Assemblées de wilayas (APW) est de 18.000 candidats, soit 8 candidats pour un siège, a précisé M. Charfi. Il a fait savoir que toutes les données nécessaires seront présentées dimanche après l'expiration des délais de recours et l'annonce des résultats du Conseil de l'Etat sur les contentieux déposés à son niveau.

Pour sa part, le ministre de la Santé a indiqué que l'affluence sur la vaccination a été mitigée d'une wilaya à une autre, soulignant que le taux de vaccination devrait atteindre plus de 70% dans certaines wilayas notamment à Mascara et Médéa et ce avant le mois de décembre prochain, deadline fixée par les pouvoirs publics pour atteindre ce taux au niveau national tandis que ce taux dans d'autres wilayas n'a pas dépassé 23%.

Le représentant du ministère de la Santé à l'ANIE, le Dr. Khalil Hadj Moati a présenté le protocole sanitaire élaboré par l'ANIE et approuvé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau Coronavirus à partir du début de la campagne électorale jusqu'à la fin de l'opération de dépouillement.

Toutes les mesures préventives dans le cadre de ce protocole ont été prises pour faire réussir ce rendez-vous, a-t-il fait savoir.

## SERVICE DE RADIOTHÉRAPIE DE BLIDA Surcharge et manque de moyens impactent la prise en charge des malades

Le service de radiothérapie relevant du Centre anti cancer (CAC) de Blida, qui accueille des malades de plusieurs wilayas, notamment des femmes atteintes de cancer du sein, fait face à une grande pression, due à la hausse annuelle des cas d'atteintes par cette maladie mais aussi au manque de moyens, impactant fortement la prise en charge des patients.

En attendant la réception, selon les responsables du centre, de nouveaux équipements l'année prochaine qui devront atténuer cette charge, le CAC, où un nombre de plus en plus croissant de femmes atteintes de cancer du sein sont admises, travaille à plein régime.

Les listes d'attente sont de plus en plus longues et les rendez-vous sont fixés avec des délais d'attente dépassant souvent les six mois.

Selon le Pr Adda Bounedjar, chef du service oncologie, le CAC accueille chaque année 2000 nouveaux cas de cancer, dont 500 cas de cancer du sein, soit 25% de la totalité des cas".

Cette situation fait qu'une grande pression est exercée sur les trois accélérateurs linéaires du CAC de Blida, avec 200 radios/jour, au lieu de 150 recommandés, ce qui provoque des pannes récurrentes, d'autant que l'un de ces accélérateurs date de 2006, a indiqué le président du conseil médical du CAC.

Évoquant le problème de maintenance du matériel et la lenteur d'importation des pièces de rechange, il a appelé à faciliter les procédures d'importation, à travers notamment la création d'un couloir vert pour les équipements médicaux, afin de réduire les délais de livraison à 48 heures ou 72 heures, au lieu de deux mois actuellement, soulignant que "le secteur de la santé est

## BILAN DU CORONAVIRUS 88 nouveaux cas, 69 guérisons et 5 décès

Quatre-vingt-huit (88) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 69 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, annonce samedi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 206358, celui des décès à 5918, alors que le nombre de patients

guéris est passé à 141601 cas. Par ailleurs, 9 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source. En outre, 29 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 16 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 3 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

### COVID-19

## Le protocole sanitaire a permis d'allier droit à l'élection et protection de la santé du citoyen (Kamel Fenniche)

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche a affirmé, vendredi à Alger, que les mesures prises pour endiguer la pandémie (Covid-19) ont permis à la fois de faire respecter le droit des citoyens à exprimer leurs voix lors des prochaines échéances et faire valoir le rôle de l'Etat dans la protection de leur santé et acquis socio-économiques.

Intervenant à la 18e conférence européenne des administrations électorales en période de pandémie (Covid-19) via visioconférence, M.

Fenniche a indiqué que les mesures préventives instaurées par l'Etat depuis le début de la pandémie "n'ont nullement privé les citoyens de leurs droits ou liberté stipulés dans la Constitution, tel le droit de vote", ajoutant que l'Etat "n'a ménagé aucun effort pour maîtriser l'impact socio-économique de la pandémie, en témoigne l'organisation du référendum du 1 novembre et les législatives du 12 juin dans les meilleures conditions".



En prévision des échéances locales prévues le 27 novembre, "notre pays adopte la même politique fructueuse, alliant respect absolu des droits et libertés des citoyens et devoir de l'Etat à protéger leur santé et acquis, tout en poursuivant le parachèvement du processus d'édification des institutions nationales", a-t-il soutenu. L'Etat a également accordé "une importance particulière" aux catégories vulnérables, ainsi qu'aux femmes, a poursuivi le même responsable, estimant que l'Algérie "est un

pays pionnier" en termes d'instances et de mécanismes chargés de protéger ces catégories sociales, en sus de la garantie de "toutes les conditions nécessaires à la participation de tous à la vie politique, socio-économique et culturelle, en bannissant toute forme de discrimination".

Il a ajouté que cette politique visant à protéger les catégories vulnérables "a déjà été affirmée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune d'où la mobilisation de toutes les instances concer-

nées pour continuer à accomplir leur devoir en pleine pandémie".

M. Fenniche a ajouté que la loi relative au régime électoral a mis en place "des dispositions permettant le vote des personnes inaptes à accomplir leur devoir électoral pour des raisons de santé, notamment à travers le vote par procuration", outre l'organisation de campagnes de sensibilisation pour encourager les femmes qui ont bénéficié de mesures exceptionnelles depuis le début de la pandémie pour les encourager à participer à l'activité politique". A cette occasion, le président du Conseil constitutionnel a présenté un exposé sur les différentes mesures préventives adoptées par les autorités pour endiguer la pandémie et réduire son impact, à travers une série de décisions rigoureuses par souci de préserver la santé publique, et ce en plus du protocole sanitaire exceptionnel appliqué pendant le processus électoral relatif au référendum sur la Constitution et les élections législatives.

un secteur sensible". Ces pannes d'accélérateurs ont impacté négativement sur la prise en charge des malades, notamment ces deux dernières années.

A titre indicatif, quelque 1.687 malades ont été prises en charge en 2020, avec une moyenne de 33.560 séances de radiothérapie, contre 1.772 malades en 2019, avec une moyenne de 32.032 séances, et pas moins de 2.112 malades traitées en 2018 avec une moyenne de 50.635 séances, selon les chiffres fournis par le Dr Sonia Belacheb, sous-directrice des activités sanitaires.

### Plus de 1000 malades en attente d'un rendez-vous

Plus de 1000 malades sont en attente d'un rendez-vous pour bénéficier d'une séance de radiothérapie, a-t-elle déploré, assurant que cette longue attente peut être fatale à une malade ayant subi une mastectomie (ablation du sein).

S'alarmant de ce problème, qui ne se pose pas pour les malades requérant une chimiothérapie, plusieurs wilaya ayant été dotées, ces dernières années, d'unités de chimiothérapie, à l'instar de Tizi-Ouzou, Chlef et Ain Defla, le Dr.

Belacheb a fait état d'une hausse croissante des cas de cancer du sein, estimés à 633 nouveaux cas durant le premier semestre de 2021, dont 292 cas ayant nécessité une mastectomie, contre 525 cas en 2020 et 729 cas en 2019.

"Une amélioration urgente de la prise en charge des malades est plus que nécessaire", a-t-elle affirmé.

Lors d'une visite de l'APS au service de radiothérapie du CAC de Blida, une panne est survenue sur l'un des

accélérateurs linéaires.

Une situation, qui a provoqué la colère de nombreuses malades, qui se sont plaintes des pannes répétées du matériel, d'autant que nombreuses ont fait de longs trajets contraignant à partir des wilayas de Chlef, Tissemsilt, Ain Defla ou encore Djelfa.

Ces femmes atteintes de cancer du sein, dont le sort dépend des délais et de la qualité de prise en charge, ont exhorté l'aide des autorités compétentes.

Parmi elles, une dame ayant subi une mastectomie depuis plus de six mois, s'est dite effrayée de voir son état s'aggraver si elle ne bénéficie pas rapidement de séances de radiothérapie, en raison des pannes récurrentes de l'accélérateur linéaire.

Une autre femme de Tissemsilt, arrivée au service de radiothérapie depuis les premières heures de la matinée dans l'espoir de bénéficier d'une séance, a déclaré être épuisée par l'attente.

Pour faire face à cette situation, le service de radiothérapie du CAC de Blida sera doté d'un nouvel accélérateur linéaire l'année prochaine, dans le cadre du programme du ministère de la Santé, a révélé le directeur du CAC de Blida, Amar Tabache.

M. Tabache a assuré que le "problème d'obsolescence de l'accélérateur linéaire qui date de 2006 sera pris en charge par l'acquisition d'un nouvel appareil d'une capacité de 80 radios/jour".

"L'acquisition de ce nouvel accélérateur facilitera le travail du staff médical et réduira de façon significative les longues listes d'attente", a encore assuré Dr Sonia Belacheb.

## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

RUSSIE

## Plus de 44.000 décès liés au Covid en septembre

La Russie a enregistré 44.265 décès liés au Covid-19 en septembre, a annoncé vendredi l'agence des statistiques Rosstat.

Le bilan total de la pandémie en Russie s'établissait à près de 450.000 morts fin septembre, selon Rosstat, qui a une définition plus large des décès liés au virus.

D'après ce bilan, la Russie est le quatrième pays le plus meurtri au monde, après les Etats-Unis, le Brésil et l'Inde.

Le décompte du gouvernement, qui repose sur une définition très restrictive des décès, a lui fait état de 24.031 morts dus à la pandémie en septembre.

En tout, selon cette source, 236.220 personnes sont mortes du Covid-19 en Russie depuis le début de l'épidémie, soit environ moitié moins que celui éta-



blé par Rosstat. Le mois le plus meurtrier depuis le début de la pandémie en Russie a été juillet de cette année, avec 50.421 morts

selon Rosstat. Depuis la fin de l'été, la Russie ne cesse de battre ses records de morts et de contaminations quotidiennes, alors qu'à peine un

tiers de la population, méfiante, est complètement vaccinée. Après un confinement strict au printemps 2020, les autorités ont refusé de reconfiner, malgré de nouvelles vagues épidémiques, afin de limiter les pertes économiques.

Jeudi, les pouvoirs publics se sont toutefois résignés à fermer pour onze jours à Moscou les services "non-essentiels" (restaurants, lieux de loisir, magasins non-alimentaires) pour tenter d'endiguer le virus.

A l'échelle nationale, le président Vladimir Poutine a ordonné une semaine chômée du 30 octobre au 7 novembre pour limiter l'hécatombe.

ROYAUME-UNI

## Le nombre d'infections à la Covid-19 au plus haut depuis janvier

Le nombre d'infections à la Covid-19 a augmenté en Angleterre jusqu'à atteindre son niveau le plus élevé depuis le début de l'année, selon des statistiques officielles publiées vendredi. La dernière enquête de l'Office national des statistiques britannique (ONS) estime que près d'1 personne sur 50 a attrapé le coronavirus en Angleterre au cours de la semaine achevée le 22 octobre, soit le même ratio que lors du pic de la deuxième vague début janvier.

L'indice Ro de la maladie en Angleterre était estimé à entre 1,1 et 1,3 durant la semaine étudiée. Cet indica-

teur de la propagation du coronavirus signifie en l'occurrence que si 10 personnes ont le coronavirus, elles en infecteront, en moyenne, entre 11 et 13 autres.

En conséquence, il semble que la pandémie progresse en Angleterre, puisque le Ro était estimé à entre 1 et 1,2 la semaine dernière.

A noter que 43.467 personnes supplémentaires au Royaume-Uni ont été dépistées positives à la COVID-19, portant le nombre total de cas dans le pays à 8.979.236, selon les chiffres officiels publiés vendredi. Le pays a également enregistré 186 nouveaux décès liés au

coronavirus, alors que le nombre total de décès dus à cette maladie s'élevait désormais à 140.392.

Ces chiffres ne comptabilisent que les personnes décédées dans les 28 jours suivant leur premier dépistage positif.

Par ailleurs, 8.983 patients atteints de la COVID-19 sont actuellement soignés en hôpital.

Plus de 86% des personnes âgées de 12 ans ou plus au Royaume-Uni ont reçu leur première dose de vaccin, et plus de 79% ont reçu leur deuxième dose, selon les dernières statistiques publiées.

TUNISIE

## Trois décès supplémentaires et 88 nouvelles contaminations en 24 heures

Trois décès supplémentaires et 88 nouvelles contaminations par le coronavirus sur 3574 analyses effectuées (soit un taux de positivité de 2,46%) ont été recensés le 28 octobre 2021, a rapporté, vendredi soir, le ministère tunisien de la Santé.

Dans son bulletin quotidien sur la situation épidé-

mique dans le pays, le ministère a fait savoir que le nombre de décès totalisés depuis l'apparition du virus en Tunisie en mars 2020, s'est élevé à 25231 morts.

Le nombre total de guérisons a atteint 685712 personnes après le rétablissement de 78 malades le 28 octobre courant, lit-on de même source. Avec 15 nou-

velles admissions enregistrées le même jour, le nombre de personnes hospitalisées dans des établissements de santé des secteurs public et privé a atteint 377 malades dont 91 se trouvent dans les services de soins intensifs et 28 sont placés sous respirateurs artificiels.

Par ailleurs, le ministère

a précisé au sujet des chiffres liés aux décès que le nombre de morts publié quotidiennement représente le nombre de victimes signalé le même jour, celui des décès survenus au cours des dernières 24 heures et déclarés au cours de la même journée, et les décès non déclarés survenus les jours précédents.

COLOMBIE

## Lancement de la vaccination des 3-11 ans avec Sinovac

Les enfants de 3 à 11 ans en Colombie pourront se faire vacciner contre le coronavirus à partir de dimanche avec le vaccin chinois Sinovac, a annoncé vendredi le président colombien Ivan Duque.

"A partir de ce 31 octobre (...) nous ouvrons la vaccination contre le Covid-19 aux enfants de 3 à 11 ans, avec le vaccin de Sinovac", a écrit le chef d'Etat sur Twitter.

"L'objectif est de vacciner environ 7,1 millions d'enfants dans cette classe d'âge", a précisé le ministre de la Santé, Fernando Ruiz.

Les enfants ont peu de probabilités de développer des formes graves de la maladie, mais peuvent être contaminés

et transmettre le virus.

Pour autoriser la vaccination des enfants, le ministère de la Santé "est parti du feu vert donné par Invima", le régulateur colombien des médicaments, a ajouté M. Ruiz, et Sinovac "s'est avéré être un vaccin sûr (...) il a été testé sur plusieurs millions de Colombiens".

La Chine et le Chili ont également autorisé l'usage de ce vaccin pour les mineurs.

Les Etats-Unis, pays le plus endeuillé par la pandémie, ont autorisé vendredi le vaccin de Pfizer-BioNTech pour les 5 à 11 ans, ouvrant la voie au lancement imminent d'une nouvelle grande étape de la campagne d'immunisation, qui concerne 28 millions d'enfants dans le

pays. L'épidémie a reculé en Colombie depuis le pic vécu en avril-juin.

Les événements d'ampleur sans aucune restriction pourront de nouveau être organisés à partir de la mi-novembre pour la capitale Bogota, qui compte huit millions d'habitants.

Au total, 21 millions de Colombiens ont été immunisés contre le virus.

A peine 6% de la population déclare ne pas avoir l'intention de se faire vacciner, selon le Département administratif national de la statistique (DANE).

En proportion de sa population, la Colombie est le quatrième pays d'Amérique latine avec le plus de décès dus au Covid derrière le Pérou, le Brésil et l'Argentine.

ETATS UNIS

## Le vaccin anti-Covid de Pfizer autorisé pour les 5-11 ans

Les Etats-Unis ont autorisé vendredi le vaccin contre le Covid-19 de Pfizer-BioNTech pour les 5 à 11 ans, ouvrant la voie au lancement imminent d'une nouvelle grande étape de la campagne d'immunisation, qui concerne 28 millions d'enfants dans le pays. Cette autorisation en urgence de l'Agence américaine des médicaments (FDA) a été accordée après le passage en revue minutieux des résultats d'essais cliniques menés par Pfizer sur plusieurs milliers d'enfants. "En tant que mère et médecin, je sais que les parents, les soignants, le corps enseignant et les enfants attendaient cette autorisation avec impatience", a salué dans un communiqué Janet Woodcock, commissaire par intérim de la FDA. "Vacciner les jeunes enfants contre le Covid-19 est une étape supplémentaire vers un retour à la normale", a-t-elle insisté.

Mardi, un comité d'experts indépendants s'était réuni, et au terme d'une journée de discussions, s'était prononcé en faveur de l'immunisation des 5-11 ans avec ce vaccin.

Selon les essais cliniques, le remède a démontré une efficacité de 90,7% pour prévenir les formes symptomatiques de la maladie chez cette tranche d'âge. Avant que les injections ne commencent, un comité d'experts des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) doit à son tour se réunir en début de semaine prochaine pour rendre son avis. Cette agence de santé publique fédérale publiera ensuite ses recommandations, ultime étape du processus.

Le dosage du vaccin a été adapté à dix microgrammes par injection (au nombre de deux, administrées à trois semaines d'écart), contre 30 microgrammes pour les groupes plus âgés.

Le bouchon des flacons destinés aux enfants sera orange, et ainsi facilement reconnaissable comparé aux bouchons violets des flacons pour les groupes plus âgés. Mercredi, le coordinateur de la lutte contre la pandémie à la Maison Blanche, Jeff Zients, avait déclaré que le gouvernement se tenait prêt, aussitôt l'autorisation de la FDA annoncée, à "envoyer immédiatement des millions de doses" aux quatre coins du pays, "à des dizaines de milliers de pédiatres, médecins de famille, hôpitaux pour enfants, centres de santé, cliniques rurales et pharmacies". Les recommandations de la FDA font souvent référence dans le monde.

L'Agence européenne des médicaments est également en train d'examiner une demande d'autorisation du vaccin de Pfizer pour cette tranche d'âge.

LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

## Elle offre une protection plus forte qu'une infection antérieure (étude)

Une nouvelle étude publiée vendredi a révélé que les gens avaient plus de 5 fois plus de chances d'attraper la COVID-19 s'ils ne sont pas vaccinés mais ont déjà eu la maladie. Cette nouvelle étude, publiée par le Centre de contrôle et de prévention des maladies des Etats-Unis (CDC) a examiné plus de 7.000 personnes hospitalisées pour la COVID-19, dans neuf Etats des Etats-Unis.

Le CDC a découvert que les personnes qui n'étaient pas vaccinées mais qui étaient protégées par une infection antérieure avaient 5 fois plus de chances de contracter la COVID-19 que les personnes entièrement vaccinées n'ayant pas eu d'infection antérieure.

Ces données démontrent qu'une vaccination peut fournir un niveau d'immunité plus élevé, plus solide et plus conforme au niveau d'immunité nécessaire, capable de protéger les gens du besoin d'hospitalisation, qu'une simple infection antérieure, et ce pendant au moins 6 mois, selon le CDC. "Nous avons désormais des éléments supplémentaires qui réaffirment l'importance des vaccins contre la COVID-19, même si vous avez déjà eu une infection par le passé.

Cette étude augmente le corpus des connaissances démontrant l'efficacité protectrice des vaccins contre les formes graves de la COVID-19", a déclaré la directrice du CDC, Rochelle Walensky.

# OBÉSITÉ

## PRINCIPAL FACTEUR DE RISQUE DE CANCER CHEZ LES FEMMES

*L'obésité pourrait dépasser le tabagisme en tant que principale cause de cancer évitable chez les femmes d'ici 25 ans, selon une étude britannique.*

Actuellement le tabagisme et l'alcool sont les deux principales causes de cancer en France, suivies en troisième position par l'obésité, chez les femmes. Mais selon une étude menée par la fondation britannique de recherche sur le cancer (Cancer Research UK), d'ici 2043 l'obésité pourrait bien devenir la première cause de cancer évitable chez les femmes.

Avec la baisse du taux de tabagisme, nous savons que l'obésité deviendra un jour la principale cause de cancer évitable, si nous ne faisons rien", déclare le Dr Katrina Brown, principal auteur de l'étude. "Ce que nous voulions savoir, c'est quand ? Dans 5 ans ou dans 50 ans ? En mettant un chiffre dessus, nous espérons ouvrir un dialogue qui pourra aider à



changer la tendance."

Les projections de chercheurs leur ont permis d'obtenir une estimation du nombre de cas de cancer causés par le tabagisme ou l'obésité au cours des 20 prochaines années. Selon ces projections, d'ici 2035, 10 % des cancers chez les femmes pourraient être liés au tabagisme et 9 % à un excès de poids.

Et si ces tendances se poursuivent, en 2043 l'obésité deviendra le principal facteur de risque de cancer.

"Tout comme il reste encore beaucoup à faire pour aider les gens à cesser de fumer, nous devons également agir pour mettre fin à la vague de cancers liés au surpoids et faire en sorte que cette projection ne devienne jamais une réalité," conclut le Dr Brown.

## CANCER DU SEIN ET OBÉSITÉ LE SPORT CONTRE LA RÉCIDIVE

L'activité physique devrait être recommandée aux femmes en surpoids qui ont été traitées pour un cancer du sein. Elle réduirait les risques de récurrence.

Après un cancer du sein, les femmes en surpoids doivent pratiquer une activité physique pour réduire les risques de récurrence, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Clinical Oncology*.

Des chercheurs du Northwell Health Cancer Institute à New York ont suivi 100 femmes qui ont survécu à un cancer du sein ayant reçu un traitement moins de six mois avant de participer à l'étude. La moitié des participantes étaient obèses et 77% avaient développé un syndrome métabolique. Le syndrome métabolique désigne l'ensemble des signes physiologiques : faible taux de "bon" cholestérol, obésité, accumulation de graisse sur le ventre, hypertension artérielle, troubles de la glycémie (diabète, prédiabète), taux élevé de triglycérides. Ces symptômes peuvent causer du diabète, des problèmes cardiovasculaires ou des AVC.

"Beaucoup de gens ne savent pas que la principale cause de décès chez les survivantes du cancer du sein est une maladie cardiaque et non

un cancer", explique la docteure Christina Dieli-Conwright, auteure principale de l'étude.

Pour établir les bénéfices l'activité physique sur le risque de récurrences, ces femmes ont suivi trois séances de sport hebdomadaires pendant quatre mois. Elles ont participé à des exercices de résistance avec des poids et des exercices d'aérobic d'intensité modérée.

### L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR UNE ESPÉRANCE DE VIE NORMALE

Les résultats de l'étude ont montré que les femmes qui ont développé un syndrome métabolique affichaient 17% de risques supplémentaires de développer un cancer du sein, et trois fois plus de probabilité de subir une récurrence de ce cancer, avec deux fois plus de risque d'en mourir. Les chercheurs ont observé que les malades ayant vécu une chimiothérapie deviennent sédentaires même une fois que le traitement terminé. Cependant, les femmes qui s'alimentent de manière saine et équilibrée et qui font de l'exercice ont plus de chances d'avoir une espérance de vie normale. « À l'issue des quatre mois, le syndrome métabolique des femmes sportives s'est amélioré de manière significative avec un



taux qui a globalement chuté à 15% contre 80% pour les femmes non actives », expliquent les auteurs de l'étude. « Les sportives ont perdu de la graisse, gagné de la masse musculaire et réduit

leur risque de maladie cardiaque, rapporte l'étude. Par ailleurs, la tension artérielle a chuté de 10% et les taux sanguins de "bon" cholestérol (HDL) ont augmenté de 50% ».

## L'OBÉSITÉ REJOINT LE TABAC COMME PRINCIPALE CAUSE DE CANCER

En Grande-Bretagne, l'obésité provoque plus de cancers de l'intestin, des reins, des ovaires et du foie que le tabagisme.

Alors que Santé publique France vient d'annoncer que le nombre de cancers dus à des facteurs de risque évitables était en augmentation, notamment chez les femmes, les autorités sanitaires britanniques enfoncent le clou en déclarant que l'obésité est désormais responsable d'un plus grand nombre de cancers du foie, de l'intestin, des reins et des ovaires, que le tabac. "En Grande-Bretagne, il y a deux fois plus d'obèses que de fumeurs. Ce sont des mil-

lions de personnes qui sont à risque de cancer" vient d'affirmer l'Institut de recherche sur le cancer (Cancer Research UK) de Grande-Bretagne.

### 1900 CAS EN PLUS DE CANCER COLORECTAL

L'excès de poids cause chaque année environ 1900 cas de cancer de l'intestin de plus que le tabagisme au Royaume-Uni. Ce même schéma inquiétant s'applique également au cancer des reins (1400 cas de plus), des ovaires (460) et le foie (180). "Un excès de graisse corporelle en-



voie des signaux aux cellules les incitant à se diviser plus souvent et, comme le tabagisme, cela cause des dommages qui s'accumulent avec le temps et augmentent le risque de cancer" déclare Michelle Mitchell, directrice générale de Cancer Research UK.

"Nos enfants pourraient être la génération sans tabac, mais nous avons atteint un record catastrophique en matière d'obésité chez les jeunes. Or les scientifiques ont déterminé que l'obésité était à l'origine de 13 types de cancer. Il faut désormais lutter contre l'obésité comme nous l'avons fait pour le tabagisme".

## LES JEUNES SOUFFRENT DE PLUS DE CANCERS LIÉS À L'OBÉSITÉ QUE LEURS AÎNÉS

Les cancers liés à l'obésité, généralement observés chez les personnes âgées, deviennent de plus en plus fréquents chez les jeunes aux États-Unis, selon une étude américaine. Plus encore, ils se développent de plus en plus tôt. Aux États-Unis, les cancers liés à l'obésité seraient en augmentation et apparaîtraient de plus en plus tôt. C'est le constat inquiétant d'une étude de l'American Cancer Society publiée dans *The Lancet Public Health* ce lundi 4 février. Les chercheurs ont examiné les données relatives à 12 cancers liés à l'obésité, ainsi qu'à 18 qui ne lui sont pas associés. Ils ont ainsi constaté une tendance à la hausse chez les adultes de 24 à 49 ans entre 1995 et 2014.

### UNE AUGMENTATION S'ACCENTUANT CHEZ LES PLUS JEUNES

Les scientifiques ont en effet analysé vingt ans de données sur l'incidence de 30 cancers dans 25 États, à partir de la base *Cancer in North America*, couvrant 67 % des cas de la population américaine. Au final, le risque de cancer a augmenté chez les jeunes adultes pour la moitié des cancers liés à l'obésité : le cancer colorectal, de l'endomètre, de la vésicule biliaire, du rein, de la moelle osseuse, du pancréas et du myélome multiple. La plupart de ses patients sont généralement observés chez des patients plus âgés, dans la soixantaine.

Par exemple, le risque de cancer colorectal, de l'endomètre, du pancréas et de la vésicule biliaire chez les Millénials était environ deux fois plus élevé que celui des baby-boomers au même âge. « Cette augmentation s'accroît progressivement dans les âges de plus en plus jeunes », s'inquiète Ahmed Jemal, principal auteur de l'étude interviewé par CNN.

En revanche, chez les plus jeunes, les taux des cancers non liés à l'obésité ont diminué ou se sont stabilisés, y compris ceux associés au tabagisme et aux infections. Seuls le cancer gastro-intestinal et la leucémie ont augmenté dans ces groupes d'âge.

### L'OBÉSITÉ, FACTEUR DE RISQUE DU CANCER

« L'excès de poids est un cancer en soi », associe à plus d'une dizaine de cancers et suspecté à plusieurs autres, déclarent les chercheurs dans un communiqué. Des preuves de plus en plus nombreuses soutiennent une association entre l'obésité chez les enfants et les adolescents et le risque accru de cancers colorectaux, endométriaux, pancréatiques et de myélome multiple. « L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a quant à elle qualifié l'obésité d'épidémie croissante », avec près de deux milliards d'adultes considérés comme en surpoids dans le monde.

Une mauvaise alimentation, riche en aliments transformés, et le peu d'exercice physique ont contribué à ce que les plus jeunes pesent de plus en plus lourds avec les générations. Selon des recherches britanniques, 7 personnes sur 10 nées entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990 seront probablement en surpoids ou obèses à la retraite ou à la quarantaine. Seuls 5 baby-boomers sur 10 l'étaient au même âge.

# L'OBÉSITÉ SERAIT LIÉE À HUIT CANCERS

*Une nouvelle fois, l'obésité est montrée du doigt comme facteur de risque de cancer. Elle serait en cause dans le développement de huit cancers.*

Une équipe internationale de chercheurs a identifié huit types de cancer liés à l'excès de poids et l'obésité : celui de l'estomac, du foie, de la vésicule biliaire, du pancréas, de l'ovaire, le méningiome (un type de tumeur du cerveau), le cancer de la thyroïde et le cancer du sang myélome multiple, selon les résultats d'une étude publiée dans la très sérieuse revue médicale *The New England Journal of Medicine*. Les chercheurs du Centre international de la recherche sur le cancer (CIRC/IARC), basé en France, ont réalisé une méta-analyse et ont étudié les données médicales de plus d'un milliard d'études réalisées sur le lien entre surpoids et risque de cancer.

Ces résultats pourraient avoir une incidence importante sur la population mondiale. « Dans le monde entier, on estime que 640 millions d'adultes et 110 millions d'enfants sont obèses, dont un tiers des adultes et des enfants aux États-Unis », rappelle l'étude.

9% des cancers chez les femmes en Amérique du Nord, en Europe et au Proche-Orient seraient liés à l'obésité. En 2002, les mêmes chercheurs avaient révélé que l'excès de poids était lié aux cancers du côlon, de l'œsophage, du rein, du sein et de l'utérus. Cette nouvelle étude accuse l'obésité d'être aussi responsable des cancers de l'estomac, du foie, de la vésicule biliaire, du pancréas, de l'ovaire, du méningiome (un type de tumeur du cerveau), du cancer de la thyroïde et du cancer du sang myélome multiple. « L'excès de graisse conduit à une surproduction de l'œstrogène, de la testostérone et d'insuline, et favorise l'inflammation, qui peut stimuler la croissance du cancer. « Le fardeau du cancer dû au surpoids ou à l'obésité est beaucoup plus important que ce que l'on pensait auparavant », a indiqué Graham Colditz, président du groupe de



travail du CIRC, et membre de l'école de médecine de l'université Washington de St-Louis. « Bon nombre des cancers nouvellement identifiés sont liés à l'excès de poids et n'avaient pas été signalés auparavant comme tels. »

### MODIFIER SON MODE DE VIE POUR RÉDUIRE LE RISQUE DE CANCERS

Une alimentation saine, le maintien d'un poids santé et la pratique de l'exercice physique,

peuvent avoir un impact significatif sur la réduction du risque de cancer. « Les efforts de santé publique pour lutter contre le cancer devraient se concentrer sur des facteurs de risques modifiables », explique Graham Colditz. « Mais la perte de poids reste difficile pour beaucoup de gens, » a-t-il ajouté. « Plutôt que de se décourager et d'abandonner, ceux qui luttent pour perdre du poids devraient plutôt se concentrer sur ce qu'ils peuvent faire plus. »

## PERDRE DU POIDS POUR LUTTER CONTRE LE CANCER

L'obésité est à nouveau citée comme responsable du développement du cancer. Perdre du poids serait nécessaire pour lutter efficacement contre cette maladie.

Perdre du poids serait une solution pour combattre la multiplication des cellules cancéreuses, selon les résultats d'une étude de la revue médicale *Cancer Research* éditée par EurekaAlert. Les femmes en surpoids ou obèses qui ont perdu du poids ont pu réduire le taux de protéines responsables de l'angiogenèse (processus de croissance des cellules cancéreuses).

Les chercheurs du Cancer Fred Hutchinson Research Center (États-Unis) ont mené une étude avec 439 femmes en bonne santé (sans cancer), plaçant chaque participante dans l'une des 4 formes de régime. Les unes ont été soumises à un régime hypocalorique sévère, d'autres ont dû suivre 5 jours par semaine des exercices en aérobic. Certaines ont été contraintes de suivre une alimentation peu calorique et de faire les exercices



physiques. Le quatrième groupe de femme représentait le groupe témoin.

### LE POIDS UN FACTEUR DE RISQUE DE CANCER

Les conclusions de l'étude ont montré que la perte de poids a été vraiment significative pour les femmes du groupe 1 et 3 et qu'elle a permis de faire baisser les niveaux

des protéines liées à l'angiogenèse (processus de croissance des cellules cancéreuses).

« Notre étude montre que la perte de poids peut être un moyen sûr et efficace d'améliorer son « profil angiogénique » concluent les chercheurs, soit de réduire ses niveaux sanguins de protéines « tumorales ». « Nous n'avons pas de certitude sur l'impact de la perte de

poids sur la croissance des tumeurs, mais il existe bien une association entre ces niveaux de protéines réduits et un environnement moins favorable à la croissance tumorale. »

Cette nouvelle étude confirme les conclusions d'une étude publiée dans la revue médicale *Cancer Research* qui affirmait que l'obésité était un facteur de risque de cancer agressif.

## TUNISIE

### Démantèlement d'une cellule terroriste appartenant à "Daech"

Une cellule appartenant à l'organisation terroriste "Daech", qui planifiait des attaques ciblant des sécuritaires et des militaires a été démantelée dans le gouvernement de Tataouine en Tunisie, a annoncé vendredi le ministère de l'Intérieur dans un communiqué, cité par l'agence de presse tunisienne TAP.

La cellule a été démantelée à la suite d'une action commune conduite par les unités relevant des directions de lutte contre le terrorisme, des renseignements et des investigations de la direction générale de la Garde nationale, selon le texte. Les membres de la cellule (dont le nombre et la date de leur interpellation n'ont pas été précisés dans le communiqué) "planifiaient des attaques terroristes ciblant les unités sécuritaires et militaires dans la région à travers l'utilisation d'engins explosifs de fabrication artisanale", indique le communiqué.

Le ministère de l'Intérieur ajoute que les membres de la cellule terroriste ont été interpellés "en un temps record". Un engin explosif et du matériel servant à fabriquer des explosifs ainsi que des sommes d'argent collectées pour le financement des activités de la cellule, ont été saisis à cette occasion.

Le parquet près le pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme a émis des mandats de dépôt contre les membres de la cellule, ajoute la même source.

## BURKINA-FASO

### Au moins un soldat tué dans deux attaques contre des convois miniers

Au moins un soldat burkinabè a été tué et un autre blessé vendredi dans deux attaques contre des convois miniers dans le nord et l'est du Burkina Faso, selon des sources sécuritaires. Ces sources ont également indiqué que jeudi, deux gendarmes avaient été tués dans une attaque contre un poste de contrôle dans la province de l'Oudalan (nord), sans plus de précisions. Vendredi, "un convoi sous escorte (militaire) a sauté sur un engin explosif à Sakoani, dans la (province) de la Tapoa", située dans la région de l'Est, a indiqué l'une de ces sources, ajoutant: "Un soldat a été tué et un autre blessé". Dans la région du Sahel (nord), des hommes armés non identifiés ont en outre "attaqué un convoi de la mine (d'or) d'Essakane près de la localité de Alkoma situé l'axe menant à Dori", chef-lieu de cette région, selon cette même source. "Aucune perte en vie humaine n'a été constatée mais quatre personnes sont portées disparues et quatre véhicules dont trois cars ont été incendiés", a-t-elle ajouté.

## SOUDAN

### Grande manifestation à Khartoum, appels à éviter la violence

Les opposants au coup de force mené la semaine passée par l'armée au Soudan s'apprentent à organiser, ce samedi à Khartoum, une démonstration de force pour "remettre la transition démocratique sur les rails", alors que les appels à la retenue se multiplient pour "éviter un nouveau bain de sang".

"Les militaires ne nous dirigeront pas, voilà notre message. Et la manifestation du million+ promise sur les réseaux sociaux et dans des graffiti sur les murs de Khartoum --n'est qu'un premier pas", explique une militante soudanaise citée par des médias. Le slogan principal de ses opposants est qu'il n'y a "pas de retour en arrière possible" après la révolte qui a renversé en 2019 le président Omar al-Bachir, après 30 ans au pouvoir. Depuis cinq jours, les Soudanais

## RÉUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ (CPS) DE L'UNION AFRICAINE (UA)

### Lamamra appelle à une solution africaine commune pour faire face aux catastrophes naturelles

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a souligné la nécessité d'élaborer une approche continentale et une solution africaine commune pour faire face aux répercussions des catastrophes naturelles sur les pays et les peuples du continent.

Dans une allocution lue au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune lors d'une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) tenue au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement sous le thème "Gestion des risques des catastrophes en Afrique: défis et perspectives de protection de la sécurité humaine", M. Lamamra a salué l'initiative louable de Filipe Nyusi, président de la République du Mozambique et président du CPS qui a évoqué la question cruciale de la "gestion des risques de catastrophes en Afrique".

"Cette question mérite toute notre attention et exige un travail collectif avec un esprit de solidarité ainsi qu'un soutien mutuel", a-t-il dit, ajoutant "au moment où l'attention mondiale est concentrée sur la pandémie du coronavirus (Covid-19), les changements climatiques et les catastrophes se sont accentués avec une fréquence et un impact accru, entraînant des répercussions à long terme sur le développement, la stabilité et la sécurité humaine".

"Malheureusement, cette situation inquiétante a été fortement ressentie en Afrique par rapport au reste du monde. Selon la note conceptuelle qui nous a été présentée, l'Afrique



demeure le continent le plus faible et le seul où les catastrophes se sont intensifiées au cours des vingt dernières années".

A ce propos, M. Lamamra recommande que le groupe africain en charge des négociations éclaircisse cette évaluation dans le cadre de la COP26 prévue à Glasgow pour souligner cette réalité indéniable, à savoir que l'Afrique est la moins responsable mais reste la plus exposée aux changements climatiques et aux catastrophes".

Il a exprimé "la pleine solidarité de l'Algérie avec tous les pays africains fortement touchés ou les plus menacés par ces phénomènes", rappelant les souffrances endurées par l'Algérie suite aux effets destructeurs de ces catastrophes, notamment

les séismes, les inondations et les feux de forêts.

"A travers nos expériences personnelles, il apparaît clairement que l'approche continentale et de réponse à la gestion des risques est appropriée voire indispensable", a-t-il dit. A ce titre, M. Lamamra a affirmé que la délégation algérienne "adhère pleinement aux recommandations soumises à la commission pour examen, y compris celles relatives à la nécessité de renforcer le système d'alerte précoce".

Le chef de la diplomatie algérienne a estimé que "beaucoup reste à faire pour renforcer notre capacité collective à fournir aide et assistance en temps réel à tout pays sinistré. Ce faisant, nous devons, ajoute-t-il, prendre en compte les ensei-

gnements tirés des récentes expériences qui ont démontré que les réponses dans les situations d'urgence sont généralement fragmentées ou très tardives, voire totalement absentes". Il a en outre préconisé la création d'une force civile continentale pour faire face aux catastrophes, laquelle devrait s'appuyer sur nos capacités individuelles afin de fournir aide et assistance en temps opportun aux pays sinistrés. Réaffirmant sa ferme conviction qu'il n'y a pas d'alternative à l'action commune face aux conséquences sans limites, telles que celles résultant des catastrophes", M. Lamamra a indiqué que "cette question est d'autant plus importante dans la mesure où les pays qui partagent la même région géographique partagent aussi les risques des catastrophes naturelles et des désastres. Il a appelé à ce propos à "continuer à travailler ensemble pour faire face à tous les défis qui pourraient nous empêcher d'atteindre les objectifs escomptés".

La réunion a été marquée par la participation des Etats membres du conseil, ainsi que des représentants de la Commission de l'Union africaine (UA), des Nations Unies et de l'Union européenne (UE), a conclu le communiqué du ministre.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Prorogation du mandat de la MINURSO : le Conseil de sécurité appelle à la reprise des négociations Front Polisario-Maroc

Le Conseil de sécurité a publié la résolution N 2602 sur le Sahara Occidental lors d'une séance tenue, vendredi, portant prorogation de la mission de la MINURSO jusqu'au 31 octobre 2022, et a appelé à la reprise des négociations pour parvenir à une solution garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination. Par 13 voix pour et deux abstentions (la Russie et la Tunisie), le Conseil a adopté cette résolution présentée par les Etats unis.

La résolution a fait ressortir également l'impératif de parvenir à une solution consensuelle (pour le Front Polisario et le Maroc) au sujet de la question sahraouie dans le cadre des résolutions précédentes sous-tendant une solution garantissant au

peuple son droit inaliénable à l'autodétermination. Le Conseil de sécurité a appelé, dans ce cadre, les deux parties au conflit à reprendre les pourparlers diplomatiques, sous l'égide de l'ONU, avec bonne foi et sans conditions préalables, tout en respectant les efforts déployés depuis 2006 et les évolutions survenues, le but étant de parvenir à une solution politique juste, durable et consensuelle. La violation du cessez-le-feu suite à l'agression marocaine perpétrée contre des civils sahraouis, le 13 novembre 2020, dans la brèche illégale d'El-Guegarat a été également établie, précise la résolution qui inclut un appel lancé à la communauté internationale pour assurer un soutien total à l'envoyé spécial onusien au Sahara occi-

dental et lui permettre d'effectuer des visites sur le terrain. Le Conseil de sécurité a appelé les parties au conflit à collaborer avec la Minurso et à prendre les mesures nécessaires à la sécurisation des agents de l'ONU pour leur faciliter, conformément aux accords pertinents, l'accomplissement de leurs missions. Le représentant du Front Polisario et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar avait déclaré à la presse, à l'issue de la parution de la résolution N 2602, que "le Front Polisario s'attèle à évaluer la résolution du Conseil de sécurité ainsi que ses répercussions sur la situation sur le terrain et le processus de paix de l'ONU", relevant qu'"un communiqué sera rendu public sur cette résolution au moment opportun".

danaïses à respecter le droit de manifester pacifiquement: "Nous demandons aux forces de sécurité de respecter le droit de manifester pacifiquement et à s'abstenir de recourir à la violence", a-t-il déclaré dans un communiqué, appelant dans le même temps les manifestants à s'"engager vers la paix et à éviter la violence". Le responsable de l'ONU a, en outre, promis de "déployer tous les efforts pour un dialogue constructif et global entre toutes les parties afin de remettre le processus pacifique sur les rails". Depuis l'annonce qu'une tentative de coup d'Etat avait été déjouée le 21 septembre, les désaccords entre les partenaires militaires et civils du gouvernement de transition au Soudan n'avaient cessé de s'intensifier.

## PALESTINE

## Douze pays européens appellent l'Entité sioniste à renoncer au projet des 3.000 logements

Douze pays européens ont exhorté jeudi l'Entité sioniste à renoncer à son projet de construction de 3.000 nouveaux logements pour des colons en Cisjordanie occupée, une initiative également dénoncée par les Etats-Unis.

"Nous demandons instamment (à l'Entité sioniste) de revenir sur sa décision", ont déclaré les porte-parole de la diplomatie des douze pays (Allemagne, France, Belgique, Espagne, Italie, Pologne, Suède, Norvège, Finlande, Danemark, Pays-Bas et Irlande) dans un communiqué commun.

Ils ont rappelé leur "ferme opposition à la politique d'extension des colonies de peuplement dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés, qui constitue une violation du droit international et sape les efforts en faveur de la solution des deux Etats (israélien et palestinien).



Les autorisations de construction approuvées mercredi concernent des colonies du nord au sud de la Cisjordanie.

Cette initiative avait été vi-

vement critiquée par les Etats-Unis avant même sa validation par les autorités israéliennes.

L'extension des colonies est "totalement contraire aux efforts pour diminuer les ten-

sions et garantir le calme, et nuit aux perspectives de solution à deux Etats", avait déclaré mardi le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price.

Environ 475.000 colons israéliens résident en Cisjordanie, territoire occupé où vivent 2,3 millions de Palestiniens.

La colonisation israélienne, illégale au regard du droit international, s'est poursuivie sous tous les gouvernements israéliens depuis 1967.

Les douze pays européens ont appelé les deux parties à poursuivre leurs efforts pour "améliorer leur coopération et réduire les tensions".

## GUERRE AU YÉMEN

## L'Arabie saoudite rappelle son ambassadeur au Liban

L'Arabie saoudite a rappelé son ambassadeur au Liban et demandé le départ du royaume de l'ambassadeur libanais après des déclarations du ministre libanais de l'Information critiquant l'intervention de la coalition militaire dirigée par Ryadh au Yémen, a annoncé vendredi la diplomatie saoudienne. Ryadh a décidé de "rappeler son ambassadeur au Liban pour des consultations et demandé à l'ambassadeur libanais dans le royaume de quitter le territoire dans les 48 heures", a indiqué le ministère saoudien des Affaires étrangères dans un communiqué. L'Arabie saoudite a également décidé d'"arrêter toutes les importations libanaises", est-il précisé. Le royaume "regrette" la détérioration des relations avec le Liban, selon le communiqué qui ajoute que "d'autres mesures seront prises", sans les préciser. Dans une émission télévisée datant du 5 août et diffusée lundi, Georges Kordahi, actuel ministre libanais de l'Information mais qui n'était à l'époque pas encore membre du gouvernement, avait qualifié "d'absurde" la guerre menée depuis 2015 au Yémen par la coalition militaire en appui du gouvernement, et estimé qu'il était "temps qu'elle s'arrête". Il avait ajouté que les rebelles Houthis, soutenus par l'Iran, se défendaient "face à une agression extérieure" et que "leurs maisons, leurs villages, leurs mariages et leurs enterrements étaient bombardés" par la coalition. Ryadh a estimé mercredi que ces propos portaient "atteinte aux efforts de la coalition" et n'étaient "pas en harmonie avec les relations historiques"

entre Beyrouth et Ryadh. Dans une déclaration à la télévision libanaise mercredi, M. Kordahi a souligné avoir tenu des propos reflétant son "opinion personnelle" avant sa nomination le 10 septembre. Il a assuré ne "pas avoir attaqué l'Arabie saoudite" mais s'est abstenu de présenter des excuses. L'affaire a embarrassé le Premier ministre libanais Najib Mikati, d'autant plus que le Liban mise toujours sur une potentielle aide financière du Golfe pour relancer son économie en plein effondrement. Il a dit vendredi soir "regretter profondément la décision du royaume" et espéré que "la direction saoudienne, avec sa sagesse, la reconsidérerait". Le Premier ministre libanais a redit son respect pour le roi saoudien et son prince héritier et exprimé le "rejet ferme et catégorique de tout ce qui nuit aux relations fraternelles profondes avec le royaume, qui a toujours été aux côtés du peuple libanais face à ses grands défis". Il a affirmé vouloir "maintenir les meilleures relations avec le royaume" et rappelé que les propos de M. Kordahi "ne reflétaient en aucun cas la position du gouvernement". L'affaire a été abondamment commentée sur les réseaux sociaux, soulignant les divisions politiques au Liban entre pro et anti-Saoudiens. Dans un tweet, le ministre yéménite de l'Information Mouammar al-Iryani a reproché à M. Kordahi d'avoir omis de mentionner les exactions des rebelles. Déclenchée en 2014, la guerre au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, des civils pour la plupart, et des millions de déplacés.

## ETATS UNIS-IRAN

## Les Etats-Unis adoptent des sanctions contre l'Iran en réponse à son programme de drones

Les Etats-Unis ont adopté vendredi des sanctions à l'encontre de personnes physiques et morales associées à des programmes de véhicules aériens sans pilote (drones) de l'Iran qui a condamné cette décision.

Dans un communiqué, le département du Trésor des Etats-Unis a indiqué avoir placé sur ses listes deux entreprises et trois particuliers ayant fourni "un soutien critique" au programme de drones des Gardiens de la révolution islamique (GRI). Le général de brigade Saïd Aghajani, directeur du commandement des drones du GRI, a également été placé sur liste noire pour son rôle de commandement dans les opérations de drones. "La prolifération de drones iraniens dans la région menace la paix et la stabilité internationales. L'Iran et les combattants qu'il manipule ont utilisé des drones pour attaquer les forces américaines, nos partenaires, et des convois internationaux", a déclaré le secrétaire adjoint au Trésor, Wally Adeyemo. "Le Trésor continuera de tenir l'Iran responsable pour ses actes irresponsables et violents".

Le gouvernement iranien a immédiatement condamné cette décision. "Le fait d'imposer de nouvelles sanctions démontre le comportement contradictoire de la Maison Blanche", a réagi le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Saïd Khatibzadeh, déplorant que Joe Biden suive "les mêmes méthodes utilisées par Trump" alors même qu'il "déclare vouloir retourner aux négociations sur le nucléaire".

"En imposant des sanctions, il envoie un message qui n'inspire, en aucun cas, la confiance", a-t-il encore protesté.

## ARGENTINE

## L'ex-président Macri devant la justice dans une affaire d'espionnage

L'ancien président argentin Mauricio Macri a de nouveau été sommé de faire une déposition dans l'affaire des accusations d'espionnage par les services secrets de familles des victimes du "San Juan", un sous-marin dont le naufrage en 2017 avait fait 44 morts.

Le juge Martin Bava a convoqué l'ex-président (2015-2019) pour mercredi 3 novembre, après que son successeur Alberto Fernandez a levé par décret l'obligation de secret sur les affaires de renseignements qui incombait à son prédécesseur. Il s'agit de la quatrième convocation du juge Bava concernant Mauricio Macri, depuis début octobre, dans le cadre de cette affaire. L'ex-président, 62 ans, a comparu jeudi devant le juge de Dolores, à 200 km au sud de Buenos Aires, mais l'audience a été suspendue à la demande de son avocat. Ce dernier a alors expliqué que le tribunal "ne dispose pas de l'habilitation à lever le secret sur le renseignement pour que M. Macri puisse déposer".

M. Macri, qui dénonce une "persécution" politique, n'a pas répondu présent à deux précédentes citations à comparaître, la première car il était à l'étranger et la seconde car il avait demandé la récusation du juge Bava, ce qui lui a été refusé. Après enquête, le juge dispose de 10 jours pour décider de le poursuivre ou non. Pour le juge Bava, le chef de l'Etat avait à l'époque "pleine connaissance" du suivi que réalisaient les services de renseignement sur les familles de l'équipage. Le San Juan avait disparu en novembre 2017 dans l'Atlantique Sud à 400 km des côtes de Patagonie. Localisé un an plus tard à 900 m de fond, il n'a jamais pu être renfloué, contre le vœu des familles. Selon la marine, le sous-marin qui datait de 1983 avait imploré en raison de défaillances techniques.

Les familles avaient mené à l'époque une in-

## GRANDE BRETAGNE

## La reine Elizabeth II au repos pour encore au moins deux semaines

La reine Elizabeth II va devoir se reposer pendant encore au moins deux semaines, a annoncé vendredi soir le Palais de Buckingham, en ajoutant que la monarque n'effectuerait aucun déplacement officiel durant cette période.

Après un début du mois chargé, la reine de 95 ans, plus ancien monarque régnant, avait passé une nuit à l'hôpital il y a neuf jours, et annulé à regret deux voyages, l'un en Irlande du Nord et l'autre à la conférence sur le climat à Glasgow la semaine prochaine, sur conseil de ses médecins. Aucune précision n'a été donnée sur sa santé, ni sur les examens passés lors de son hospitalisation.

Elle a maintenue quelques engagements depuis le château de Windsor près de Londres, par visioconférence, comme la remise de la médaille d'or de la poésie jeudi au poète anglais David Constantine, où une courte vidéo l'a montrée souriante et détendue. Elle va poursuivre des "taches légères", y compris des audiences en visioconférence, a précisé vendredi le Palais.

APS

## CANADA

## Le gouvernement fait appel d'une décision pour indemniser des enfants autochtones

Le gouvernement canadien a demandé vendredi à la cour d'appel fédérale du pays d'annuler une décision historique accordant des milliards de dollars de compensation aux enfants autochtones retirés de leur foyer, annonçant qu'il préférerait plutôt un accord négocié. En 2019, le Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP) a ordonné à Ottawa de verser une compensation de 40.000 dollars canadiens à chacun des milliers d'enfants des Premières Nations retirés de la garde de leurs parents et placés dans le système de protection de l'enfance après 2006. La décision avait été validée le mois dernier. Les autorités canadiennes ont estimé vendredi que ces indemnités étaient bien nécessaires, mais ont fait savoir qu'elles préféreraient régler les détails dans le cadre d'un accord négocié. "Nous indemniserons les personnes lésées par les



politiques de services à l'enfance et à la famille afin de réparer les torts du passé et de jeter les bases d'un avenir plus équitable et plus solide pour les enfants des Premières Nations, leurs familles et leurs communautés", a indiqué sur Twitter le ministre des Relations Couronne-Autochtones, Marc Miller.

"L'accent sera mis sur la conclusion d'une entente hors cour et à la table de négociation", a-t-il détaillé. Plusieurs représentants des enfants de Premières Nations ont fait part de leur déception. Mais selon Ottawa, deux groupes dont

l'Assemblée des Premières Nations ont accepté d'échanger avec les autorités pour tenter de conclure un accord d'ici la fin décembre.

Ces rebondissements interviennent en pleine introspection du pays sur les torts causés aux Autochtones. Depuis le mois de mai, plus d'un milliard de tombes anonymes ont été retrouvées sur les sites d'anciens pensionnats pour autochtones, remettant en lumière un sombre chapitre de l'histoire du Canada et sa politique d'assimilation forcée des Premières Nations.

MÉDIAS

# Recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision, "témoin de l'alignement des médias au côté de la patrie"

(Belhimer)

Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer a affirmé, jeudi à Alger, que l'anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision est une étape qui témoigne de l'alignement des médias au côté de la patrie.

Cet anniversaire est "une étape qui témoigne de l'alignement constant des médias au côté de la patrie, quels que soient les différends et les circonstances", a déclaré M. Belhimer lors d'une cérémonie de recueillement organisée au siège de la Télévision algérienne à l'occasion du 59ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision.

Ont pris part à cette cérémonie, le Conseiller du président de la République, Abdelmadjid Chikhi, le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), Mohamed Loubser, les directeurs généraux de l'Établissement public de télévision (EPTV), Chabane Lounakel, de la Radio nationale, Mohamed Beghali, de l'Établissement public de la télédiffusion d'Algérie (TDA), Boumeridja Fadhila ainsi que le DG de l'Agence "Algérie Presse Service", Samir Gaïd.

"Nous nous inclinons avec déférence devant la mémoire de tous les journalistes qui, en dépit des moyens quasi inexistantes, ont mis en échec la "propagande" de l'ennemi et relevé au lendemain de l'indépendance le défi de la gestion de la radio et de la télévision par des Algériens", a-t-il indiqué, ajoutant que grâce aux "sacrifices et apports de leurs successeurs, la radio et la télévision algériennes continuent d'apporter leurs contributions à l'instar des autres entreprises médiatiques nationales qui ont accédé au numérique".

À ce propos, M. Belhimer a affirmé que "la presse électronique et de proximité sont devenus les médias les plus importants dans



un monde de concurrence entachée par des dépassements non professionnels et immoraux, pour ne citer que le cyberguerre déclenchée par des sites hostiles à notre pays en raison de ses décisions souveraines et ses positions de principe en faveur de la légalité internationale". Il est attendu, ainsi, de "la presse nationale publique et privée de concourir à gagner le pari de la presse alternative en sus des sites électroniques domiciliés en Algérie".

Le secteur, soutient le ministre de la Communication, œuvre "au renforcement de la liberté de la presse via des réformes globales déjà engagées", en se basant sur des textes juridiques prioritaires pour inciter à davantage de professionnalisme sous-tendant liberté et responsabilité.

A noter que le ministre a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative et lu la Fatiha à la mémoire des Chouhada et des victimes du devoir national, membres de la famille de la presse.

## Belhimer appelle les syndicats à accompagner la famille de la presse et défendre ses droits

Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer a appelé, jeudi à Alger, les syndicats professionnels du secteur à accompagner la famille de la presse et défendre ses droits, jugeant primordial de "se conformer rigoureusement" aux dispositions de la législation du travail et de "promouvoir l'esprit du dialogue".

"J'appelle les syndicats professionnels à accompagner la famille de la presse et défendre ses droits, en veillant d'abord à les faire connaître, puis en astreignant les employeurs à les respecter et enfin en préservant la dignité des journalistes", a indiqué M. Belhimer dans une rencontre avec l'Association des journalistes d'Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse et le 59ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la radio et la télévision (RTA). Et d'affirmer que "l'inefficacité de certaines organisations syndicales et l'ignorance par des travailleurs, notamment novices, de leurs droits, a amené à une tragédie sociale, suite au licenciement des employés de plusieurs chaînes privées pour plusieurs raisons, notamment la faillite des propriétaires et les poursuites judiciaires engagées à l'encontre d'autres".

Le ministre a tenu à rappeler "l'effort considérable" déployé par son département pour le recrutement de nombre de journalistes et professionnels qui travaillent, dans un cadre légal, pour des chaînes privées, soulignant, à ce propos, l'impératif de se conformer rigoureusement aux dispositions de la loi régissant les relations de travail, et de promouvoir l'esprit de dialogue et de concertation avec l'ensemble des concernés et parties prenantes dans un climat professionnel serein et concurrentiel".

L'objectif étant, a-t-il dit, éviter "tous types de violations et garantir un exercice libre et responsable de la profession" M. Belhimer a en outre déploré

"les dépassements" à l'encontre des personnels et journalistes des chaînes privées, à travers "l'attribution de maigres salaires et leur non déclaration auprès de la Sécurité sociale, en les privant ainsi du droit à l'assurance et à la retraite", soulignant "l'ampleur de la souffrance sociale à laquelle sont confrontés ces personnels et journalistes, ce qui interpelle tout un chacun à les défendre en s'appuyant sur l'arsenal juridique régissant les relations de travail, avec clarté et équité".

Dans le même sillage, le ministre de la Communication a fait remarquer que la presse en général, et les médias électroniques en particulier, sont devenus un des facteurs susceptibles de gagner la confiance du citoyen et de faire face aux campagnes de marchandage et de désinformation menées par des sites Web hostiles à l'Algérie.

Il a en outre précisé que "l'Etat attache une grande importance à ce type de média à travers les mesures de facilitations et d'incitations offertes aux propriétaires des sites électroniques, notamment l'adoption du système de déclaration, la mise à disposition de sièges, l'encouragement du paiement électronique et le bénéfice de la publicité publique selon les conditions et les modalités prévues par la loi".

Par ailleurs, le ministre a appelé les propriétaires des sites électroniques à "développer des modalités de coordination entre eux, afin d'améliorer leurs performances et d'assurer leur déploiement, notamment en gagnant la confiance des usagers étrangers", en les exhortant à "trouver des sources de soutien supplémentaires dans les limites de la législation et de la réglementation en vigueur".

Cela, a-t-il dit, "contribuerait à l'élargissement de l'opération de recrutement de façon à préserver les droits des travailleurs dans les sites électroniques".

CINÉMA

# Création de l'établissement "Al Djazairi pour la production, la distribution et l'exploitation du film sur l'Emir Abdelkader"

Le décret présidentiel portant création de l'établissement public "Al Djazairi pour la production, la distribution et l'exploitation du film sur l'Emir Abdelkader", placé sous la tutelle du Premier ministre et chargé de "produire, de distribuer et d'exploiter le film cinématographique consacré à l'Emir Abdelkader", a été publié au dernier numéro du Journal officiel.

Le décret n 21-413, publié au Journal officiel numéro 81 daté du 24 octobre 2021, stipule que c'est un "établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et jouit de l'autonomie financière" dont le siège sera installé à Alger.

L'établissement aura pour mission d'assurer la "préparation et le développement du scénario du film consacré à l'Emir Abdelkader", "d'acquérir, de louer et d'équiper, en Algérie et à l'étranger, les installations et équipements techniques nécessaires, notamment les studios de tournage, de sonorisation et de post-production, les décors et les laboratoires, ainsi que les outils de numérisation, d'archivage et de stockage", de "produire, de distribuer et d'exploiter le film cinématographique consacré à l'Emir Abdelkader" et de

tous les produits cinématographiques et/ou audiovisuels y afférents".

L'établissement est également chargé de "distribuer le film et ses dérivés sur le marché national et international sur tout support d'exploitation, d'exploiter le film et ses dérivés, de gérer le recouvrement des droits moraux et financiers du film et ses dérivés, et d'assurer la communication et la publicité autour du film". Le centre sera "administré par un conseil d'administration qui comprend le représentant de la Présidence de la République, le représentant du ministre de la défense nationale, le représentant du ministre chargé des affaires étrangères, le représentant du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales, le représentant du ministre des moudjahidine" et un représentant de chacun des ministères des finances, de la communication, la culture, de l'industrie, du commerce, et de la microentreprise".

Le conseil d'administration compte également "un représentant du personnel du centre ainsi qu'une personnalité choisie par l'autorité de tutelle en raison de ses connaissances ou son expérience dans le domaine de l'industrie cinématographique".

APS

## PUBLICITÉ

### Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2021

Le directeur de l'EPH ARABI SEBTI AIN BERDA-Annaba lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles 29 tiré 2 et 39-40 l'alinéa 01 -42 tiré 02 et 44 l'alinéa 01 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service publics, ainsi pour objet:

L'acquisition et maintenance du matériel, accessoires et outillage médicaux, durant l'année 2021 repartis en Quatre (04) lots désigner comme suit:

- Lot n°01 : Acquisition de matériel médical
  - Lot n°02 : Acquisition d'outillage médical
  - Lot n°03 : Acquisition d'accessoires médicaux et chirurgicaux
  - Lot n°04 : Maintenance et réparation du matériel médical y compris les pièces de rechange
- Les soumissionnaires intéressés peuvent participer pour un ou plusieurs lots.
- Les soumissionnaires doivent soumissionner pour tous les articles constituant les lots. Toute soumission ne comportant pas tous les articles composant le lot ne sera pas prise en considération et sera rejetée.
- Les soumissionnaires concernés et intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'établissement public hospitalier ARABI SEBTI AIN BERDA sous-direction des finances et des moyens contre le paiement de la somme de 1000,00 DA (mille dinars Algériens) au niveau du trésorier communal ANNABA à partir de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre national dans deux quotidiens nationaux.

Conformément aux dispositions de l'article 67 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service publics, Les offres doivent être déposées et accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci-après:

- A - Dossier de candidature :
  1. Une déclaration de candidature selon modèle joint au cahier des charges rempli, datée, signée et cachetée
  2. Une déclaration de probité action modèle joint au cahier des charges rempli, datée, signée et cachetée
  3. pour les sociétés, une copie des statuts,
  4. capacités professionnelles : agrément,
  5. Copie du registre de commerce (Copie authentifiée par le CNRC)
  6. capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois dernières années certifiés par un comptable
  7. agrés ou un commissaire aux comptes et références bancaires
  8. relevé d'identité bancaire (RIB)
  9. Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS.
  9. Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS.
  10. Copie du certificat fourni par la direction des impôts avec le soumissionnaire et dans le régime réel ou forfaitaire.
  11. capacités techniques :
  12. Moyens de transport : cartes grises, PV de contrôle technique en cours de validité et contrats d'assurances pour les véhicules mis à la disposition ou factures d'achat (établies au nom du soumissionnaire) détachées par un concessionnaire pour les propriétaires des contrats notariés de location,
  13. Moyens humains : justifié par Attestation de mise à jour CNAS / Attestation de mise à jour CASNOS de l'année en cours.
  12. Extraît de rôle appuré ou avec un échabaneur.
  13. Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.

Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247/du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics, les documents justificatifs les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'astibulaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

- B - l'Offre Technique :
    - BI - l'Offre Technique :
      - Lot n°01 : Acquisition de matériel médical
      - Lot n°02 : Acquisition d'outillage médical
      - Lot n°03 : Acquisition d'accessoires médicaux et chirurgicaux
1. La déclaration à souscrire selon modèle joint au cahier des charges rempli, datée, signée et cachetée
  2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justifiant et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article n°78 du Décret présidentiel suscité savoir :
    - Un mémoire technique justifiant
    - Un adrétaire technique justifiant
    - La qualité : selon les catalogues, les fiches techniques et prospectus accompagnent aux offres
    - Le délai de livraison
    - Le délai de garantie
    - Le délai de service après-vente

3. Le cahier des charges doit porter le cachet et la signature du soumissionnaire précédé de la mention « lu et accepté »

C - l'Offre Financière :

- Lot n°04 : Maintenance et réparation du matériel médical y compris les pièces de rechange

1. la lettre de soumission selon le modèle joint au cahier des charges rempli, datée, signée et cachetée
2. le bordereau des prix unitaires en hors taxe.
3. le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises.
4. l'état récapitulatif (pour les soumissionnaires qui soumissionnent pour plus d'un lot)
5. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont misés dans des enveloppes séparées et cachetées, la référence et l'objet du marché public ainsi que la mention : « Dossier de candidature » ou « Offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, contenant la mention :
  - A - monseigneur le directeur de l'établissement public hospitalier ARABI SEBTI AIN BERDA ANNABA

Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2021

Lot n° 1 : Acquisition de matériel médical, accessoires et outillage médicaux durant l'année 2021 :

« A l'ouverture des offres est fixé à (08) huit heures à partir de la date de l'apparition de cette annonce au premier quotidien national, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication de l'avis n° 13400 conformément aux dispositions de l'article 66 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics.

Le heure d'ouverture des plis est fixée à 13 heures du même jour.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

## ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE 46<sup>ème</sup> session de la commission universitaire nationale de promotion des maîtres de conférences au grade de professeur

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé dans un communiqué l'ouverture de la 46<sup>ème</sup> session de la commission universitaire nationale de promotion des maîtres de conférences au rang de professeur d'enseignement supérieur, à compter du mardi 26 octobre jusqu'au dimanche 14 novembre prochain.



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique informe l'ensemble des maîtres de conférences classe A de l'ouverture de la quarante sixième (46<sup>ème</sup>) session de la commission universitaire nationale de promotion des maîtres de conférences au rang de professeur de l'enseignement supérieur, à compter du mardi 26 octobre jusqu'au dimanche 14 novembre prochain.

Le dossier de candidature devra être déposé exclusivement via la plate-

forme Progrès par le compte professionnel de chaque candidat sur le lien suivant : <http://progres.mesrs.dz/webgrh/>, a précisé le communiqué.

La même source a indiqué qu'en application de l'article 50 du décret exécutif n°08-130 du 03 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur, les maîtres de conférences classe A justifiant de cinq (5) années d'exercice effectif en cette qualité peuvent faire acte de candidature.

"Aussi, il est porté à la connaissance des candidats que la recevabilité scientifique des dossiers de candidature doit répondre aux critères minimaux selon l'une des quatre variantes", ajoute la source, précisant que "quant aux travaux pédagogiques et scientifiques, ils seront évalués sur la base de la grille figurant en annexe du présent communiqué, consultable via le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz)".

## UNION AFRICAINE L'Algérie prend part à la 4<sup>ème</sup> session du Comité technique communication et TIC

L'Algérie a participé mercredi aux travaux de la 4<sup>ème</sup> session du Comité technique spécialisé sur la communication et les technologies de l'information et de la communication (TIC) de l'Union africaine (UA), indique le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué.

Les travaux de cette réunion, à laquelle a pris part le représentant de l'Algérie, Abderrezak Henni, secrétaire général du ministère de la Poste et des Télécommunications, se sont tenus en visioconférence.

La réunion, organisée par la Commission de l'UA, a vu la participation des représentants des Etats membres de l'Union africaine, des communautés économiques régionales et des organes de l'Union, ainsi que des représentants d'organisations internationales.

La réunion était précédée d'une réunion au niveau des experts les 25 et 26 octobre consacrée à l'examen des projets de résolution sur les questions soulevées, ainsi que pour convenir des dispositions relatives à la déclaration ministérielle de la quatrième session. Le Comité, qui se



réunit tous les deux ans en session ordinaire, vise à adopter des stratégies et des plans d'action pour mettre en œuvre les projets et programmes aux niveaux continental et régional dans le secteur de la communication.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU  
DAIRA DE OUAGUENOUN  
COMMUNE DE OUAGUENOUN  
NIF : 096315249029029

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/2021

Le président de l'assemblée populaire communale de Ouaguenoun lance un avis d'appel d'offres national ouvert N°02/2021 pour conclure un projet de marché à commande pour l'exécution de l'opération suivante: fourniture des denrées alimentaires pour les cantines des écoles primaires de la commune de Ouaguenoun pour l'année 2022 en lots séparés

Lot n° 01 : alimentation générale.  
Lot n°02 : viande rouge, Poulet.  
Lot n°03 : fruits et légumes.  
Lot 04 : pain amélioré

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés contre une Quittançe de paiement de la somme de mille cinq cent dinars (1 500,00 DA).  
Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci-après

### Le dossier de candidature

- Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint datée, signée et cachetée
- Une déclaration de probité selon le modèle ci-joint datée, signée et cachetée
- Un extrait du casier judiciaire (en cours de validité) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique, du directeur général ou du gérant s'il s'agit d'une société
- La copie du Numéro d'identification fiscal (NIF) et Numéro d'identification statistique NIS
- La copie de l'extrait de rôle au jour de validité
- Certificat de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés soumises au droit algérien en cours de validité
- Les mises à jour CNAS et CASNOS en cours de validité.
- La copie de l'extrait du registre de commerce
- Pour les sociétés, une copie des statuts
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
  - a- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans de trois dernières années
  - b- Capacités techniques : moyens humains justifiés par le CNAS et matériels justifiés par les cartes grises avec photocopie des assurances et contrôles techniques pour le matériel roulant, factures d'achats pour le matériel fixe ou PV de constat de l'huissier de justice daté de moins d'une année ou rapport d'expertise et d'évaluation de matériel établi par commissaire priseur ou expert automobile de moins d'une année, ou contrat de location notarié et références professionnelles (Attestations de bonnes exécutions délivrées par le service contractant).
- Attestation d'hygiène en cours de validité.

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui devra les fournir dans un délai maximum de 10 jours.

### L'offre technique

- La déclaration à soumettre selon le modèle ci-joint
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

### L'offre financière

- La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire
  - Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dûment rempli et signé par le soumissionnaire
  - Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire
- Les offres seront déposées au niveau du bureau des marchés de la commune de Ouaguenoun sous une seule enveloppe fermée et anonyme portant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
-avis d'appel d'offre National ouvert N°02/2021

Projet : fourniture des denrées alimentaires pour les cantines des écoles primaires de la commune de Ouaguenoun pour l'année 2022 en lots séparés

Lot n° 01 : alimentation générale.  
Lot n°02 : viande rouge, Poulet.  
Lot n°03 : fruits et légumes  
Lot 04 : pain amélioré

à l'intérieur de laquelle se trouveront les trois autres plis qui contiendront (dossier de candidature) (l'offre financière) et (l'offre technique) il sera porté sur chacune des enveloppes soit « Dossier de candidature » soit « Offre technique » soit « Offre financière ».

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre national ouvert. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de la préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant 09 h 30. L'heure d'ouverture des plis est fixée à 10h00 du même jour en séance publique au siège de la commune.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de Trois Mois soit (105) jours. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité de l'offre  
Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion d'ouverture des plis.





## KEMPO-MONDIAUX DE TURQUIE (3<sup>E</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE) 3 nouvelles médailles dont une en or pour l'Algérie

Les athlètes de la sélection algérienne de kempo, ont remporté trois nouvelles médailles (1 or et 2 argent), samedi lors de la 3<sup>e</sup> et dernière journée des Mondiaux-2021 organisés à Antalya en Turquie.

Malak Touba (-65 kg) s'est offert sa deuxième médaille d'or, après les quatre en argent décrochées lors des deux premières journées de la compétition.

Sa coéquipière Yasmine Keffane a décroché, quant à elle, sa cinquième médaille d'argent, alors que Benaouda Amel a remporté une médaille d'argent après les deux bronzes récoltés lors des deux premières journées de la compétition.

L'Algérie totalise ainsi 52 médailles, avant le déroulement des épreuves prévues samedi après-midi.

Lors de la 1<sup>ère</sup> journée, les athlètes algériens avaient réussi 24 médailles (4 or, 12 argent et 8 bronze), alors que lors de la 2<sup>e</sup> journée, ils s'étaient adjugés 25



médailles (8 or, 9 argent et 8 bronze).

L'Algérie prend part aux Mondiaux d'Antalya avec 19 athlètes dont six dames, avec l'ambition de "défendre la 3<sup>e</sup> place obtenue lors de la der-

nière édition, voire l'améliorer". Au dernier Mondial disputé à Guadalajara en Espagne en avril 2019, l'équipe nationale avait remporté la 3<sup>e</sup> place, grâce à une moisson de 50 médailles (11

or, 22 argent et 17 bronze), derrière la Roumanie (championne du monde) et l'Espagne (pays hôte).

La compositrice de la sélection algérienne encadrée par les entraîneurs Rabah Mahtout, Mohamed Amine Maoukouf et Réda Mazouz:

Tarek Bentahar, Saïd Allali, Younes Zoulay, Mohamed Ben Smail, Hicham Djawahar, Nedjmeddine Hamla, Sofiane Bouhani, Mohamed Boudar, Hakim Rahim, Fayçal Chennah, Ahmed Brahim, Abderrazak Safsafi, Khaled Houssam Eddine Bouaziz, Malak Touba, Yasmine Keffane, Anissa Kahiri, Dania Wahachi, Amel Benaouda et Sofia Athmani.

## AVIRON - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE 2021 13 finales au programme à Béni Haroun

Treize finales sont inscrites au programme de la deuxième et dernière journée du championnat National 2021 d'Aviron, organisé dans le barrage de Béni Haroun (Mila), a-t-on appris samedi de la Fédération algérienne des Sociétés d'Aviron et de Canoë Kayak (FASACK).

Cent-Quatre (104) rameurs, représentant onze clubs, relevant des régions Est, Centre et Ouest, sont engagés au rendez-vous national d'Aviron. Avec cinq clubs engagés, la



Wilaya d'Annaba est la mieux représentée dans ce Championnat national, devant Alger (Quatre clubs), au moment où El Bahia Oran n'a engagé que deux formations dans cette compétition.

"Ce sera l'occasion pour le sélectionneur national Mohamed Ryad Kadri de détecter les meilleurs rameurs, susceptibles d'intégrer les rangs de l'équipe nationale, en vue des importantes échéances internationales à venir", a-t-on relevé.

## NATATION - PETIT BASSIN Chalmers bat le record du monde sur 100 m libre

Le nageur australien Kyle Chalmers a battu vendredi le record du monde du 100 m nage libre en petit bassin lors de l'étape de Coupe du monde de Kazan (Russie), avec un chrono 44 sec 84/100.

Chalmers, médaille d'argent de la spécialité aux JO de Tokyo derrière l'Américain Caeleb Dressel, a amélioré de 10/100e la précédente marque établie par le Français Amaury Leveaux en 2008 (44.94).

L'Australien de 23 ans, champion olympique à Rio en 2016, a remporté le 100 m au programme de trois des quatre étapes de la Coupe du monde en petit bassin disputées ce mois-ci.



## CYCLISME / 33<sup>E</sup> ÉDITION DU TOUR DU BURKINA FASO (1<sup>RE</sup> ÉTAPE) L'Algérien Nassim Saïdi en troisième position

Le cycliste algérien Nassim Saïdi est entré en troisième position, lors de la première étape du Tour du Burkina Faso, disputée vendredi, sur une distance de 128,700 kilomètres, entre Banfora, Bobo et Dioulasso.

La course a été reportée par le Belge Wouters Rutgers, sociétaire de la Team-Flanders, ayant bouclé la distance en deux heures, 56 minutes et 48 secondes, devançant le Sud-africain Basson Gustav, entré en deuxième

position, devant Saïdi, ayant donc complété le podium.

Au total, 82 coureurs ont pris le départ de cette course, mais deux d'entre eux, de nationalité béninoise, ont abandonné dès la sortie de Banfora, après une vingtaine de kilomètres de course.

La deuxième étape est prévue samedi, entre Bobo, Dioulasso et Dédougou, et elle sera la plus longue de ce Tour 2021 du Burkina Faso, car elle

s'étendra sur une distance de 183,2 kilomètres. Conduite par le directeur des équipes nationales, Abdesslam Dahmane, la sélection algérienne participe à cette compétition avec l'intention de préparer d'autres importantes échéances internationales, dont les prochains Championnats arabes, prévus du 12 au 28 novembre 2021 au Caire, ainsi que les Championnats d'Afrique de 2022 et les Jeux méditerranéens de la même année à Oran.

## VOILE - CHAMPIONNAT NATIONAL 2021- SÉRIES OPTIMIST ET LASER 4.7 Début de la compétition dans la Baie de Tamentefoust

Le coup de starter du Championnat National 2021 de voile (Séries Optimist et Laser 4.7) a été donné vendredi matin, dans la Baie de Tamentefoust (Alger), en présence de 70 bateaux, représentant 22 clubs.

"La concurrence s'annonce très rude, particulièrement entre les athlètes des wilayas d'Alger, Oran,



Mostaganem, Skikda, Annaba et Boumerdes" s'est réjouie la Fédération algérienne de voile (FAV), car selon elle, "cette situation devrait considérablement relever le niveau" de la compétition.

Les régates de ce Championnat National 2021 se poursuivront samedi et dimanche, également dans la Baie de Tamentefoust.

## HANDBALL - CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (DAMES - 4<sup>E</sup> J)

### Le HBC El-Biar bat le Club Africain (24-20) et reste invaincu

Les handballeuses algériennes du HBC El-Biar se sont imposées devant les Tunisiennes du Club Africain sur le score de 24 à 20, en match comptant pour la 4<sup>e</sup> journée du Championnat arabe des clubs, disputé vendredi à Hammamet (Tunisie).

Il s'agit de la troisième victoire des Algéroises en autant de rencontres, après celles obtenues devant les Irakiennes d'Erbil (45-12) et face à leurs compatriotes du CF Boumerdes (27-26).

Dans l'autre match de cette 4<sup>e</sup> journée, les Tunisiennes d'Ezzahra ont largement dominé les Irakiennes d'Erbil (40-15), alors que le deuxième représentant algérien, le CF Boumerdes est exempté de cette journée.

Lors de la 5<sup>e</sup> et dernière journée de la phase de poules, prévue dimanche (14h00), le HBC El-Biar affrontera Ezzahra, alors que le CF Boumerdes affrontera le Club Africain. La 5<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des clubs (dames) regroupe cinq clubs. Les quatre premiers à l'issue du 1<sup>er</sup> tour se qualifieront pour les demi-finales, prévues lundi prochain.

#### Résultats de la 4<sup>e</sup> journée :

Erbil (IRK) - Ezzahra (TUN) 15-40  
Club Africain (TUN) - HBC El Biar (ALG) 20-24  
Exempt : CF Boumerdes

#### Déjà joués :

HBC El-Biar (ALG) - Erbil (IRK) 45-12  
CF Boumerdes (ALG) - Ezzahra (TUN) 25-30  
Ezzahra (TUN) - Club Africain (TUN) 26-26 CSF  
Boumerdes (ALG) - Erbil (IRK) 37-17  
HBC El-Biar (ALG) - CF Boumerdes (ALG) 27-26  
Club Africain (TUN) - Erbil (IRK) 44-17

#### Classement :

|                  | Pts | J |
|------------------|-----|---|
| 1. HBC El Biar   | 6   | 3 |
| 2. Ezzahra       | 5   | 3 |
| 3. Club Africain | 3   | 3 |
| 4. CF Boumerdes  | 2   | 3 |
| 5. Erbil         | 0   | 4 |

Reste à jouer / 5<sup>e</sup> journée (dimanche 31 octobre / 14h00): Club Africain- CF Boumerdes HBC El Biar- Ezzahra Exempt : Erbil.

## La JSE Skikda éliminée face à Al-Wakra 18-20

Le club algérien de la JSE Skikda a été éliminé par la formation qatarie d'Al-Wakra sur le score de 20 à 18, en quart de finale du championnat arabe des clubs de handball, disputé samedi à Hammamet en Tunisie.

Les autres quarts de finale du tournoi, également programmés ce samedi, mettront aux prises l'EM Mahdia (Tunisie) au Raja d'Agadir (Maroc), l'ES Tunis à Al-Ain des Emirats arabes unis et l'AS Hammamet (organisateur) à Al-Gharafa (Qatar). Les handballeurs de Skikda ont bouclé la phase de poules avec un bilan d'une victoire devant les Emiratis d'Al-Jazira (30-19), contre trois défaites concédées face à l'Espérance Sportive de Tunis (24-31), l'EM Mahdia (25-27) et Al-Gharafa (16-26).

Éliminée dès la phase de poules, la JS Saoura deuxième représentant algérien dans le tournoi, jouera de son côté le match de classement pour (9-10 places) contre la formation émiratie d'Al-Jazira, dimanche (16h00) à Nabeul.

Les demi-finales de la compétition sont prévues lundi, alors que la finale a été programmée mardi à Hammamet.

La 36<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des clubs de handball, organisée du 26 octobre au 2 novembre à Hammamet et Nabeul (Tunisie), a regroupé 10 clubs répartis en deux poules.

Les quatre premiers à l'issue de la phase de groupes se sont qualifiés aux quarts de finale.

Programme des quarts de finale / Samedi 30 octobre (A Hammamet) : JSE Skikda (ALG) - Al-Wakra (QAT) 18-20 13h00 : EM Mahdia (TUN) - Raja d'Agadir (MAR) 15h30 : ES Tunis (TUN) - Al-Ain (EAU) 18h00 : AS Hammamet (TUN) - Al-Gharafa (QAT).

Demi-finales : lundi 1 novembre Finale : mardi 2 novembre.

## FOOTBALL - ALGÉRIE

## Décès de l'ancien gardien international Mehdi Cerbah

L'ancien gardien de but international algérien Mehdi Cerbah, est décédé vendredi à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de ses proches.

Né le 3 janvier 1953 à Alger, Cerbah a entamé sa carrière professionnelle à l'USM Alger, qu'il avait rejoint en tant que junior en 1969 avant de rejoindre la JS Kabylie en 1972, avec laquelle il avait passé huit saisons, pour s'engager ensuite avec le RC Kouba (1980-1982), remportant au passage le seul titre du championnat de la formation koubéenne (1981). Il compte une seule expérience à l'étranger sous les couleurs du club canadien de Manic de Montréal (1982-1983), avant de retourner au RCK avec lequel il mettra fin à sa carrière en 1986 à l'âge de 33 ans. Avec l'équipe nationale, Cerbah avait pris part notamment à la Coupe du monde 1982 en Espagne, contribuant à l'excellent parcours réalisé par les "Verts" en terre ibérique. Il compte 62 sélections. En tant qu'entraîneur, il avait été sur le banc de plusieurs clubs en Algérie tels que l'USM Blida



et la JSM Béjaïa, alternant les rôles entre entraîneur des gardiens de but et celui d'adjoint. Sa dernière expérience était avec le club qatari d'Al-Sadd (2007-2013), comme entraîneur des gardiens.

L'enterrement aura lieu au cimetière de Sidi Yahia (Alger).

## FOOT - CAN-2021

## L'équipe nationale au complet à partir du 27 décembre

L'équipe nationale de football sera au grand complet à partir du 27 décembre prochain, en vue de sa participation à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr) au Cameroun (9 janvier - 6 février), a appris l'APS vendredi auprès de la Fédération algérienne (FAF).

L'ensemble des clubs étrangers, notamment européens, devront mettre leurs joueurs internationaux à la disposition des sélections participantes à la CAN, dont l'Algérie, à partir du 27 décembre, soit à une dizaine de jours du départ pour le Cameroun. C'est le cas notamment des joueurs évoluant en Angleterre: Riyad Mahrez (Manchester City) et Said Benrahma (West Ham), qui devront se libérer de leurs clubs respectifs, puisque la Premier league anglaise se poursuivra jusqu'au 1er janvier 2022, avec au menu le "Boxing Day".

Pour évoquer les préparatifs de la participation de la sélection nationale à la CAN-2021, la CAF a organisé jeudi une réunion en visioconférence avec les représentants de la FAF.

Lors de cette réunion, "tous les points liés au séjour des champions d'Afrique lors de cette compétition ont été passés en revue par les officiels de la CAF à l'aide de présentations thématiques relatives à l'hébergement, les séances d'entraînement, le volet médical, la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), le volet médical, le contrôle antidopage, le transport, les accreditations, le marketing, les activités médiatiques, la sûreté et la sécurité, et bien d'autres sujets et détails particuliers", a indiqué la FAF sur son site officiel.

Une liste élargie de 30 joueurs doit être transmise à la CAF avant le 30 décembre 2021, avec la possibilité de remplacement d'un joueur blessé, durant la compétition. La numérotation des maillots se fera du 1 au 23, voir plus au cas où la sélection disposera de joueurs supplémentaires, précise la même source.

Par ailleurs, chaque équipe bénéficiera de trois remplacements au cours du match, plus un quatrième lors des prolongations. Le banc de touche est pourvu de douze (12) sièges, dont huit (08) pour les officiels, et quinze (15) sièges derrière le banc. Contrairement à la dernière CAN-2019 en Egypte, le recours à la technique de la VAR débute cette fois-ci dès le premier match du premier tour (phase de poules) et portera sur quatre (04) aspects: les buts, les cartons rouges, les penalties et l'identité du joueur à sanctionner.

L'Algérie, tenante du trophée, évoluera dans le groupe E, en compagnie de la Sierra Leone, la Guinée équatoriale, et la Côte d'Ivoire. Les "Verts" entameront la défense de leur titre, le mardi 11 janvier 2022, en affrontant la Sierra Leone, au stade de Japoma à Douala (1400, algériennes), avant de défier la Guinée équatoriale, le dimanche 16 janvier 2022 à Douala (20h00), puis la Côte d'Ivoire, le jeudi 20 janvier 2022, sur le même stade (17h00).

## FOOT-LIGUE 1 (2E JOURNÉE) JSK-ESS 0-0

## Une "contre-performance" pour le club (Karim Kaced)

Le nul concédé vendredi par la JS Kabylie sur sa pelouse face à l'ES Sétif (0-0) en match comptant pour la 2e journée du championnat de Ligue 1 de football, est une "contre performance" pour le club, a estimé l'entraîneur intérimaire des Canaris, Karim Kaced. S'exprimant à l'issue de la rencontre, Kaced, qui a été rappelé pour diriger la JSK après la résiliation à l'amiable du contrat de l'ancien entraîneur Henri Stam-

bouli, a considéré que la JSK a enregistré une "contre performance" et "manqué de réalisme offensif". Refusant de parler d'"échec", Kaced, évoque plutôt "une contre performance face à une équipe de l'ESS bien plus organisée et cohérente et on a eu du mal à trouver nos repères". "Nous avons manqué un peu de réalisme offensif et de cohésion, c'est normal pour une première rencontre" dira-t-il. Les Canaris qui

jouent à domicile ont aussi manqué de "rythme" lors de cette rencontre, ce qui est "la touche qui fait la différence lors de ces matchs" ajoutera-t-il.

"On a essayé de donner sur le plan stratégique, notamment, en 2ème mi-temps, mais c'était une possession stérile et on a failli encaisser des buts" a-t-il avoué. Pour Kaced, il y a du travail à faire pour donner "une âme" à son équipe. "Il reste du travail à

faire pour donner une âme à cette équipe et c'est ce que nous allons faire lors des 3 matchs prévus durant les 10 jours à venir" a-t-il soutenu à ce sujet. L'entraîneur de l'ESS, Nabil Kouki a considéré, pour sa part, que "les 2 équipes ont manqué de niveau lors de cette rencontre" relevant que ses joueurs avec qui il a travaillé sur "les attaques rapides" ont manqué plusieurs opportunités de scorer.

## FOOTBALL - LIGUE 1 ALGÉRIENNE (2E JOURNÉE)

## L'US Biskra seule aux commandes

L'US Biskra s'est emparée du leadership de la Ligue 1 algérienne de football, après sa victoire contre la JS Saoura (2-1), en match disputé vendredi, pour le compte de la deuxième journée, ayant vu le champion sortant, le CR Belouizdad concéder le nul à domicile contre le CS Constantine (1-1), au moment où la JS Kabylie et l'ES Sétif se sont neutralisés (0-0) dans le duel au sommet de cette journée. En effet, sur leur lancée, les "Zibans" ont enchaîné un deuxième succès consécutif, grâce notamment à leur buteur-maison, Youcef Djahnit, auteur d'un doublé (10' et 61'), alors que côté Bécharois, c'est El Hamri qui avait sauvé l'honneur, en transformant un pénalty à la 80'.

De son côté, le CR Belouizdad a commencé par concéder l'ouverture du score devant son ancien joueur, Koukpo (18'), avant de voir ses efforts récompensés à la 85', par une égalisation signée Merzougui, d'un tir bien placée (1-1).

Quoique, le fait d'avoir plus ou moins

sauvé les meubles, en égalisant à quelques encablures de la fin, na pas vraiment rassasié les Belcourtois, comme en témoignent leurs nombreuses contestations. Ce qui a obligé l'arbitre de la rencontre à brandir un carton rouge à Chaouib Keddad bien après le coup de sifflet final.

Le duel au sommet de cette deuxième journée, entre la JS Kabylie et l'Entente de Sétif, a finalement accouché d'une souris, car ces deux ténors de la Ligue 1, qualifiés l'un comme l'autre pour la phase de poules des compétitions africaines interclubs, se sont séparés sur un score vierge (0-0).

Ce qui fut également le cas pour le MC Alger, lors de son déplacement chez le NC Magra, mais qui s'en sort tout de même avec la satisfaction d'avoir engrangé son premier point dans cet exercice 2021-2022.

Outre la bonne performance de l'USB, les autres bonnes affaires du jour ont probablement été les victoires à l'exté-

rieur de l'Olympique Médéa et du NA Hussein Dey. En effet, l'OM est allé s'imposer (1-0) chez l'ASO Chlef, grâce à Nehari (44'), alors que dans l'autre match, c'est Nadjji qui a offert les trois points au Nasria (67').

De son côté, le RC Relelizane a pleinement profité de l'avantage du terrain pour remporter une importante victoire contre le WA Tlemcen (2-1). Des réalisations signées Belalia (15') et Hellal (49'), alors que Keniche avait commencé par offrir une égalisation momentanée au Zianides (24'). A noter que le WAT a terminé le match à dix, après l'expulsion de Bahraoui, survenue à la 72e minute de jeu, laissant ainsi ses camarades en infériorité numérique pour les vingt dernières minutes de la rencontre. Les péripéties de cette deuxième journée de Ligue 1 se poursuivront samedi, avec le déroulement des deux derniers matchs inscrits à son programme, à savoir: USM Alger - RC Arbaâ et MC Oran - Paradou AC.

## FOOT - LIGUE 2 - RC KOUBA

## L'entraîneur Khezzer quitte la barre technique

L'entraîneur El hadi Khezzer a décidé de quitter la barre technique du RC Kouba, après un différend avec la direction du club, a-t-on appris jeudi auprès du club de Ligue 2 algérienne de football, groupe Centre-Ouest.

Selon le communiqué du RC Kouba, le départ de Khezzer et son préparateur physique, Ahmed Ghoulam, intervient après le recrutement du latéral gauche, Ibrahim Boudebouda, à la fin du mercato estival.

"Nous avons satisfait toutes les demandes de Khezzer en terme de transferts, mais le recrutement de Boudebouda dans les dernières heures du mercato a été le point de désaccord", a indiqué le communiqué. Pour succéder à Khezzer, la direction du RC Kouba est en contact avec les techniciens Abdelkader Yaich et Rachid Bouarata, alors que les supporters souhaitent le retour de Nabil Medjahed. Le Raed a réussi son entame de saison en s'imposant devant l'ES Ben Aknoun (2-1), lors de la 1ère journée de Ligue 2 disputée mardi dernier. Lors de la 2e journée, prévue samedi, les coéquipiers de Sid Ali Yahia Cherif seront en déplacement pour affronter le SKAF El Khemis.

## CHAMPIONNAT D'ITALIE (11E J)

## L'Atalanta et la Lazio se neutralisent

L'Atalanta, grâce à un but en fin de rencontre de Marten De Roon, a arraché le match nul (2-2) contre la Lazio Rome en ouverture de la 11e journée de Serie A samedi. Ce résultat n'arrange aucune des deux formations, qui pouvaient se rapprocher du podium en cas de victoire. Mais l'Atalanta, grâce au premier but de son milieu néerlandais en championnat cette saison (94e) sur une belle reprise du gauche, reste devant son adversaire du soir.

A cinq jours de leur déplacement à Marseille en Ligue Europa jeudi, les Romains n'ont eux plus gagné à l'extérieur depuis la première journée de championnat (3-1 contre Empoli).

Pourtant, ils ont longtemps cru que la performance de leur attaquant Ciro Immobile, à l'origine du premier but

de Pedro à la 18e puis buteur à un quart d'heure de la fin, suffirait à se rassurer. A la 18e minute, la frappe de l'international italien a été repoussée par Juan Musso mais Pedro, opportuniste, s'est trouvé sur la trajectoire pour marquer sur la première occasion des Laziale. En deuxième période sa reprise du gauche a d'abord été une nouvelle fois repoussée par le gardien de l'Atalanta (55e), avant qu'il ne trouve finalement le chemin des filets à la 74e sur un centre éclair. Duvan Zapata avait juste avant la pause remis les deux formations à égalité (46e). Avant que De Roon ne décide de faire de même, en fin de rencontre (94e). Une égalisation méritée, avant de recevoir Manchester United mardi lors de la 4e journée de Ligue des champions.

## FOOT-LIGUE 1 (2E JOURNÉE) Le RC Relizane accueille le WA Tlemcen avec huit seniors

Quelques huit joueurs seulement de l'équipe seniors sont mis à la disposition de l'entraîneur du RC Relizane, Lyamine Bougherara, à l'occasion de la réception du WA Tlemcen vendredi (15h00) dans le cadre de la deuxième journée du championnat de Ligue 1 de football, a-t-on appris du club de l'Ouest du pays. Pas moins de huit joueurs engagés à l'occasion du mercato estival n'ont pu bénéficier de leurs licences, après l'échec de la direction du "Rapid" de régulariser ses dettes envers d'anciens sociétaires, et qui lui a valu d'être interdite de recrutement de la part de la Chambre nationale de résolution des litiges. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, deux joueurs de l'effectif ont décidé de boycotter le match face au WAT, à savoir, Aïchi et le gardien de but Bousder, pour protester contre la non-régularisation de leur situation financière. Le même motif ayant poussé l'ensemble de l'effectif relizanaï à boycotter deux séances d'entraînements en début de semaine. Pour sa part, l'autre élément de l'effectif de la saison passée, en l'occurrence, Balegh a déclaré forfait en raison de blessure, souligne-t-on de même source. Le RCR a vécu une saison perturbée en raison des changements intervenus au niveau des commandes administratives du club, causant un départ tardif des entraînements de pré-saison. Cela n'a pas dissuadé l'entraîneur Bougherara de prolonger d'une saison son contrat avec le club, après avoir réussi à l'extirper de la zone rouge lorsqu'il l'avait pris en mains en fin de saison passée. Cependant, il n'est pas à écarter de voir l'ancien portier international quitter le navire si cette situation actuelle perdure, comme il l'a prévenu lui-même dans une récente déclaration à l'APS, rappelle-t-on.

## CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE (10E JOURNÉE)

### Arsenal remonte provisoirement dans le top 5

Invaincu depuis fin août, Arsenal a grimpé provisoirement au 5e rang de la Premier League, samedi, après sa victoire à Leicester (2-0) en ouverture de la 10e journée. Avec 17 points, les Gunners ne sont devancés qu'à la différence de buts par West Ham (4e), à 5 unités du leader Chelsea, alors que Leicester pointe au 10e rang avec 14 points. Depuis la correction (5-0) reçue à Manchester City le 28 août, pour la 3e journée, Arsenal a remporté 7 matches et partagé les points 2 fois, toutes compétitions confondues. Privés de compétition européenne, ce qui donne sans doute plus de temps à Mikel Arteta pour mettre ses idées en place, les Londoniens ont mis fin à la belle série des Foxes qui avaient pris 8 points sur les 4 dernières journées. Leicester a été pris à la gorge lors de 20 premières minutes parfaites pour Arsenal qui a ouvert la marque par son défenseur Gabriel Silva, de la tête, sur corner (1-0, 5e). Ala 18e, c'est Emile Smith-Rowe qui a profité du laxisme dans la défense adverse pour reprendre un ballon qui traînait dans la surface et face au but pour doubler la mise (2-0, 18e). Leicester a ensuite réagi mais a surtout fait briller Aaron Ramsdale, le gardien acheté 28 millions d'euros cet été à Sheffield United. Encore en lice en Coupe de la Ligue, où ils affronteront à domicile le Petit Poucet, Sunderland (D3), en quart, Arsenal semble enfin trouver un équilibre qui pourrait lui permettre d'avoir quelques ambitions cette saison. Les matches du samedi pour cette 10e journée verront aussi le leader Chelsea se rendre à Newcastle (16h00), pendant que son dauphin, Liverpool, accueillera Brighton (4e) et que Manchester City (3e) recevra Crystal Palace. Mais le choc sera le déplacement de Manchester United, 7e seulement et en crise, chez Tottenham (6e) à 18h30.

APS

## FOOT - MONDIAL 2022 (ÉLIMINATOIRES/ 5E JOURNÉE)

### Djibouti - Algérie : les "Verts" au Caire dès le 8 novembre

L'équipe nationale de football, s'envolera le lundi 8 novembre pour le Caire (Egypte), soit à quatre jours du match face à Djibouti, prévu le vendredi 12 novembre au stade international du Caire (14h00, algériennes), pour le compte de la 5e journée (Gr.A) du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar, a appris l'APS vendredi auprès de la Fédération algérienne (FAF).

Le vol spécial qui s'envolera d'Alger, se rendra d'abord à Paris (France) pour embarquer les joueurs évoluant en Europe, avant de poursuivre son chemin vers le Caire, précise la même source. Une fois n'est pas coutume, le sélectionneur national Djamel Belmadi a décidé d'avancer le départ pour le Caire, pour préparer au mieux cette confrontation face au Djibouti.

Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral béninois, conduit par Hounngandane Djindo Louis, assisté de ses compatriotes Ayimavo Aymar Ulrich Eric (1e assistant) et Kougbemedé Koudogbo Augustin (2e assistant), alors que le qua-

trième arbitre est le Béninois Mohamed Issa.

L'équipe nationale clôturera le 2e tour des éliminatoires, en recevant le Burkina Faso, le lundi 15 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), pour le compte de la 6e et dernière journée. Au terme de la 4e journée, l'Algérie et le Burkina Faso se partagent le fauteuil de leader avec 10 points chacun. Le Niger suit à la 3e place avec 3 points, alors que le Djibouti ferme la marche avec 0 point.

Le premier de chaque groupe se qualifiera pour le dernier tour (barrages), prévu en mars 2022.



## FOOT - CAN-2021

### La CAF lance un appel d'offres pour la diffusion hôte et les services TV

La Confédération africaine de football (CAF), a annoncé vendredi avoir lancé un appel d'offres pour les droits de diffusion hôte et les services TV, y compris la Coupe d'Afrique des nations 2021 (reportée à 2022, ndlr) au Cameroun (9 janvier - 6 février), et les compétitions interclubs. "Alors que l'essentiel de la solution de diffusion hôte locale est déjà en place dans le cadre d'un accord global entre la CAF et le comité local d'organisation, la CAF recherche des partenaires pour compléter les services dans une série de domaines, y compris la production de la diffusion hôte, la distribution par satellite, les graphiques et les services de coordination des radiodiffuseurs. Les parties intéressées peuvent soumettre des offres pour tous les services, ou seulement pour des services spécifiques dans leurs domaines d'expertise", précise la CAF dans un communiqué publié sur son site officiel. La procédure d'appel d'offres "permettra à la CAF de sélectionner les sociétés les mieux placées pour atteindre les objectifs de la CAF, à savoir assurer une couverture de classe mondiale du tournoi et offrir aux supporters en Afrique et dans le monde une expérience de haute qualité", souligne la CAF. Les sociétés ou organisations médiatiques souhaitant participer aux appels d'offres peuvent demander le dossier par e-mail. Les sou-

missions doivent être reçues à la CAF le lundi 15 novembre 2021, avant 11h00 (GMT).

**Voici par ailleurs les événements inclus dans l'appel d'offres sont les suivants :**

- La Coupe d'Afrique des Nations - Cameroun 2021 (tournoi final)
- Le Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2022 (tournoi final)
- La Coupe d'Afrique des Nations Féminine 2022 (tournoi final)
- La Coupe d'Afrique des Nations de Beach Soccer 2022 (tournoi final)
- La Coupe d'Afrique des Nations U-17 2023
- La Coupe d'Afrique des Nations U-20 2023
- La Ligue des Champions de la CAF 2021-22
- La Ligue des Champions de la CAF 2022-23
- La Coupe de la Confédération de la CAF 2021-22
- La Coupe de la Confédération de la CAF 2022-23
- La Supercoupe de la CAF 2022
- La Supercoupe de la CAF 2023
- La Ligue des Champions Féminine 2022 (tournoi final)
- Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2023.

## FOOT/TOURNOI DES JEUNES SCOUTS D'ALGER

### La section de la commune de Belouizdad sacrée

Les jeunes scouts de la Commune de Mohamed Belouizdad ont remporté le tournoi de football auquel ont pris part les sections de scouts de la Wilaya d'Alger, en battant leurs homologues de Baraki aux tirs au but, en finale disputée vendredi au stade Ferhani à Bab El-Oued (Alger).

Ce tournoi coïncide avec la commémoration du 67e anniversaire du déclenchement de la lutte armée durer novembre (1954-2021). Le porte-parole des Scouts Musulmans Algériens (SMA) Anis Abdelilah Aïlou, a indiqué à l'APS "que le Commissariat d'Alger a organisé, à l'occasion de la commémoration du 67e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954, et du projet de la mémoire algérienne, un tournoi



de football regroupant les enfants des différents quartiers d'Alger au stade Ferhani. Les participants à ce tournoi sont les enfants des quartiers populaires de la Wilaya d'Alger qui

les différentes communes d'Alger: Belouizdad, Alger-Centre, Baraki, Douéra, El-Achour, Gué de de Constantine, la Casbah, les Eucalyptus, El-Madania, El-Mouradia et Bordj El-Kiffan.

"Grâce à ce genre d'initiatives, le Commissariat d'Alger, fait transmettre le message des martyrs, en apportant une touche spéciale à l'occasion, notamment des fêtes nationales, afin de perpétuer l'esprit de nationalisme et de citoyenneté. Ce tournoi n'est qu'une partie d'un programme d'envergure réalisé par les anciens des SMA, durant les fêtes nationales" a ajouté le porte-parole. Ce tournoi, signale-t-on, s'est déroulé en mini-championnat avant d'être clôturé par les remise des prix et médailles aux lauréats.

son également affiliés au sein des SMA".

Ont pris part à ce tournoi organisé avec la collaboration de Direction de la jeunesse et des sports et loisirs d'Alger (DJSLS)

## FOOT - COUPE ARABE (ALGÉRIE)

### Vers un stage précompétitif à Doha

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, devrait effectuer un stage précompétitif à Doha (Qatar) partir du 24 novembre, en vue de sa participation à la Coupe arabe, prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre, a appris l'APS vendredi auprès de la Fédération algérienne (FAF).

Dirigée par l'entraîneur national Madjid Bougherra, la sélection nationale des locaux, effectuera un stage préparatoire à Alger, durant la prochaine date Fifa (8-16 novembre), qui devrait être ponctué par un match amical contre un adversaire qui reste à dé-

signer. Ce sera le quatrième stage depuis la nomination de Bougherra à la tête de la sélection, après ceux organisés en juin, août, et octobre, ponctués par des matchs amicaux face au Liberia à Oran (5-1), la Syrie (2-1) et le Burundi (3-0) à Doha, et récemment devant le Bénin à Alger (3-1). En vue du rendez-vous arabe, la sélection A' sera renforcée par des éléments évoluant en Tunisie, mais également au golfe, issus de l'équipe nationale A, tels que Djamel Benlamri (Qatar SC), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd), ou encore Youcef Belalili (Qatar SC). Lors du rendez-vous arabe, l'Algérie évoluera dans le groupe

D, en compagnie de l'Egypte, du Soudan et du Liban.

Les coéquipiers de Réda Bensayah (JS Kabylie) entameront le tournoi le mercredi 1er décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben Ali à Doha (11h00 algériennes), avant d'affronter le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub (14h00), puis l'Egypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub (20h00).

Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, la sélection algérienne A' prépare également le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie.

**3 clubs prêts à relancer Reinier Jesus**

Le Brésilien pourrait quitter le Borussia Dortmund cet hiver. Prêté depuis 2020 au Borussia Dortmund, le milieu offensif Reinier Jesus peine à s'imposer avec le BVB. Peu utilisé, le jeune brésilien de 19 ans envisagerait de mettre un terme à son prêt lors du mercato d'hiver. En cas de retour au Real Madrid, le natif de Brasilia pourrait rapidement de nouveau être prêté. En effet selon les informations du média Todofichajes, trois formations seraient disposées à le relancer. Il s'agit du Betis Seville, Getafe et la Real Sociedad. Pour rappel, ce dernier dispose d'un contrat jusqu'en 2026 avec les Merengues.



**KJAER PROLONGE À L'AC MILAN JUSQU'EN 2024**

En fin de contrat à l'AC Milan en juin prochain, Simon Kjaer a prolongé son bail jusqu'en juin 2024. Débarqué à Milan en janvier 2020 en provenance de Séville avant d'être acheté six mois plus tard, Simon Kjaer va poursuivre son aventure en Lombardie. Présent dans les 30 candidats au Ballon d'Or 2021, le défenseur central danois de 32 ans a prolongé hier soir avec les Rossoneri jusqu'en juin 2024. Cette saison, l'ancien Lillois a disputé 8 matches avec le club italien. "Je suis très fier de rester ici. Mon rêve est de gagner quelque chose avec l'AC Milan avant de partir : je peux promettre, tant de ma part que de celle de l'équipe, que nous ferons tout pour y parvenir", a confié Kjaer sur le site du Milan, qui pointe en tête de la Serie A après 10 journées.

**JOAO FELIX S'INVITE À LA TABLE DE MESSI ET RONALDO**

La starlette de l'Atlético Madrid estime pouvoir devenir le meilleur joueur du championnat espagnol dans les années à venir.

Maintenant que Lionel Messi est parti au Paris Saint-Germain plusieurs protagonistes se disputent la place de meilleur joueur de Liga. Le Français Karim Benzema est l'un des mieux placés pour prétendre à ce titre, mais le jeune Joao Felix (21 ans) n'a pas non plus l'intention de jouer les figurants. Brillant lors de la victoire de l'Atlético Madrid contre le FC Barcelone (2-0), le Portugais est déjà bien conscient de ses qualités. Dans une interview accordée à TNT Sports Brésil cette semaine, le joueur le plus cher de l'histoire des Colchoneros a affirmé pouvoir devenir « l'un des meilleurs joueurs du monde ». Alors que la course pour devenir le nouveau Lionel Messi ou Cristiano Ronaldo semble menée pour le moment par les phénomènes Kylian Mbappé et Erling Haaland, le Portugais ne veut pas être laissé pour compte. « J'y arriverai. Je n'ai pas encore atteint mon meilleur niveau. Ces dernières saisons, j'ai eu quelques blessures, je n'ai pas eu une année complète sans blessure, mais actuellement, je pense que je peux me battre pour cette place (de meilleur joueur du monde, ndr). »



**Le prix à payer pour libérer Solskjaer**

Le tabloïd britannique The Sun donne des précisions sur un éventuel licenciement du technicien de 48 ans. Les Red Devils devront ainsi déboursier près de 9 millions d'euros, soit l'équivalent d'une année de salaire, s'ils décident de licencier le "Super Sub", sous contrat jusqu'en 2024, dans les semaines à venir. Un montant peu dissuasif qui ne refroidira certainement pas le club mancunien. En attendant, Solskjaer tentera de sauver sa place dans les dix prochains jours avec trois matchs importants contre Tottenham ce samedi en Premier League, l'Atalanta Bergame mardi en Ligue des Champions et le derby contre Manchester City en championnat le samedi suivant.

**UN NOUVEAU CADOR ANGLAIS SUR DANI OLMO**

Encore une nouvelle piste pour le milieu offensif espagnol en vue du mercato d'hiver. Malgré un début de saison compliqué suite à une blessure, le milieu offensif Dani Olmo garde une belle cote sur le marché des transferts. Si Manchester United et le FC Barcelone seraient intéressés par son profil, l'international espagnol (16 sélections, 3 buts) disposerait d'une nouvelle touche en Premier League anglaise. En effet selon les dernières informations publiées par The Sun, le natif de Terrassa serait sur les tablettes de Manchester City. Pep Guardiola apprécierait beaucoup son profil et aurait donné son feu vert à ses dirigeants pour formuler une offre.

**Maguire promet une réaction**

Humilié 0-5 à domicile par Liverpool dimanche dernier, Manchester United a vécu des derniers jours difficiles. Entre la déception du résultat et les rumeurs sur l'avenir de l'entraîneur Ole Gunnar Solskjaer, les joueurs mancuniens ont traversé une semaine compliquée. "Je ne vais pas vous mentir, cela a été une semaine difficile, a reconnu le défenseur Harry Maguire sur Sky Sports. Quand vous regardez le résultat et la performance, c'est embarrassant. Pour être honnête, je suis rentré chez moi et j'ai réfléchi à ce que je pouvais mieux faire. Dans ce genre de situation, il faut assumer ses responsabilités." Le Red Devil estime que les joueurs ont laissé tomber leur entraîneur, mais il affirme que l'équipe va réagir : "Nous avons laissé tomber le manager contre Liverpool. Nous avons laissé tomber les fans et le club. Est-ce que nous devons au coach une grosse performance ? Bien sûr, et nous allons le faire." Une réaction est donc attendue dimanche (18h30) sur la pelouse de Tottenham.



**L'Inter Milan fait son offre pour Marcelo Brozovic**

Les Nerrazzuri veulent conserver l'international croate. En fin de contrat au mois de juin prochain, le milieu de terrain Marcelo Brozovic serait dans le viseur du Paris Saint-Germain, Liverpool, le Milan AC, Newcastle ou encore le FC Barcelone. Concernant son avenir, l'international croate de 28 ans n'a pas encore pris de décision mais une chose est sûre, les Nerrazzuri veulent le conserver. Pour prolonger son bail, le natif de Zagreb demanderait un contrat d'une durée de quatre ans avec à la clé un salaire annuel de 6 millions d'euros. Aujourd'hui, les Intéristes lui auraient fait une proposition avec un salaire de 4,5 M€ par an plus des bonus qui rapprocheraient le joueur à 5 M€.



## PRÉSIDENTE

### Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera, le dimanche 31 octobre, une réunion du Conseil des ministres,

indique samedi un communiqué de la Présidence de la République. Ce Conseil sera consacré à "l'examen et à l'adoption de projets de lois relatifs aux secteurs de la Justice et de l'En-

seignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi qu'à des questions en relation avec les préoccupations quotidiennes des citoyens", précise la même source.

### Tebboune présente ses condoléances à la famille de Mehdi Cerbah

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté vendredi ses "sincères condoléances" à la famille de l'ancien gardien de but international algérien Mehdi Cerbah, décédé à l'âge de 68 ans, des suites d'une longue maladie.

"Je présente mes sincères condoléances à la famille de Mehdi Cerbah, figure de proue du football algérien et gardien légendaire de notre ancienne sélection nationale. Je tiens également à exprimer mes

condoléances à tous ses fans et à la famille du football", a écrit le président de la République sur son compte twitter. Pour rappel, le regretté avait remporté la médaille d'or au Jeux méditerranéens en 1975 abrités par Algérie après avoir battu la France en finale (3-2). Le défunt avait également participé à la coupe du monde de 1982 en Espagne, contribuant au parcours extraordinaire réalisé par les Verts. Il compte à son actif 62 matchs internationaux.

## COOPÉRATION

### Benabderrahmane reçoit le ministre de l'Energie de la République de Tanzanie

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïme Benabderrahmane a reçu, jeudi au Palais du gouvernement, le ministre de l'Energie de la République fédérale de Tanzanie, January Yusuf Makamba, en visite de travail en Algérie et porteur d'un message au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de la part de son homologue tanzanienne, Samia Hassan Suluhu, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les deux parties "ont passé en revue l'état et les

perspectives des relations entre les deux pays frères notamment dans le domaine énergétique", a précisé la même source. La rencontre était une occasion aux deux parties pour exprimer "leur disposition à réactiver les mécanismes de la coopération bilatérale et échanger les visites de haut niveau dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route bilatérale à l'effet de renforcer les échanges économiques et l'investissement dans ce domaine vital", ajoute la même source.

## ALGÉRIE - ONU

### L'ONU salue le rôle de l'Algérie dans le fonctionnement du système de coordonnateurs résidents

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité une résolution visant à revoir le fonctionnement du système redynamisé des coordonnateurs résidents y compris ses modalités de financement rendant hommage au rôle et à la contribution remarquables de l'Algérie à ce processus. Jeudi, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, par consensus, la résolution relative à l'examen du fonctionnement du système redynamisé des coordonnateurs résidents, "co-facilité" par les représentants permanents de l'Algérie, Sofiane Mimouni et du Danemark, Martin Herman.

Lors de la session consacrée à l'adoption, les Etats membres ont tenu à rendre un hommage particulier à l'ambassadeur Sofiane Mi-

mouni, au terme de sa mission à New York, pour son travail et sa contribution remarquables au travail des Nations Unies, y compris dans le cadre de la réforme du Système des Nations Unies pour le Développement. S'exprimant à l'occasion, l'ambassadeur danois, a déclaré que grâce aux efforts consentis par le diplomate Sofiane Mimouni en sa qualité de co-facilitateur de ce processus important et difficile, un consensus a pu être dégagé, ce qui a permis l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale qui devrait contribuer au renforcement du système redynamisé des coordonnateurs résidents, notamment ses modalités de financement qui demeurent un élément essentiel pour la réussite de cette réforme.

L'Assemblée générale ambitionne d'assurer un financement suffisant, prévisible et durable au système redynamisé des coordonnateurs résidents l'objectif étant de combler le déficit financier enregistré depuis la mise en place de ce système. L'adoption de cette résolution, par consensus, marque le couronnement des efforts de l'Algérie et sa contribution indéniable au travail de l'ONU. Le texte traduit, également, l'appui de la communauté internationale au processus de réforme initié par le Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, en particulier la réforme du système des Nations Unies pour le Développement qui devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

## INITIATIVE "5+5 DÉFENSE"

### Réunion des chefs d'état-major des pays membres à Nouakchott

La 13<sup>e</sup> réunion des chefs des états-major des armées des pays membres de l'Initiative "5+5 Défense" s'est tenue mercredi dans la capitale mauritanienne Nouakchott par visioconférence, avec pour ordre du jour l'étude et l'évaluation de la situation sécuritaire et pandémique prévalant en Méditerranée Occidentale, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre du plan d'action de l'Initiative "5+5 Défense" au titre de l'année 2021, s'est tenu, ce jour mercredi 27 octobre 2021, par visioconférence à partir de Nouakchott en Mauritanie, la 13<sup>e</sup> réunion des chefs des états-major des armées des pays membres de l'Initiative "5+5 Défense", et qui a connu la participation de Hautes Autorités militaires de l'Algérie, l'Espagne, la France, l'Italie, la Libye, Malte, la Mauritanie, le Maroc, le Portugal et la Tunisie", précise la même source.

"Cette rencontre présidée par le chef d'état-major général des Armées mauritaniennes, le général d'armée Mohamed Bamba Meguetti, a vu la participation du général-major Kaidi Mohamed, chef du Département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, en sa qualité de représentant de Monsieur le général de corps d'armée Chanegriha Saïd, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire", ajoute le commu-

niqué. Cette réunion a permis aux délégations participantes "d'étudier et d'évaluer la situation sécuritaire et pandémique prévalant en Méditerranée Occidentale, à travers l'échange d'analyses et d'expériences relatives aux menaces et défis rencontrés par les pays membres de l'initiative "5+5 Défense", relève la même source.

Lors de son intervention, le chef du Département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, a souligné "la nécessité de conjuguer et d'intensifier les efforts, dans un esprit de coopération sécuritaire multilatérale, empreint de réalisme et de franchise entre les pays membres de l'Initiative, en vue de faire face, de manière responsable, aux différents défis menaçant notre espace géographique".

Il a également tenu à préciser que "l'Algérie, fidèle aux fondements de sa politique extérieure de bon voisinage, demeure entièrement disponible à contribuer à l'effort international et régional de lutte contre la menace terroriste et le crime organisé transfrontalier".

Au terme de son intervention, il a insisté sur "l'attachement du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire à préserver et à consolider davantage cet important forum de coopération".

APS

## SOMMET DU CPS DE L'UA

### Adoption de la proposition du président de la République sur les catastrophes naturelles

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), a adopté lors de sa réunion tenue vendredi au niveau des chefs d'Etat et gouvernement, la proposition du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à créer une force civile continentale pour prévenir les catastrophes en vue d'assurer une prise en charge efficace et en temps réel, et d'apporter l'appui nécessaire aux pays africains touchés.

Ladite proposition a été présentée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra qui a participé à cette réunion en qualité de représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

M. Lamamra a précisé que "les pays africains figurent parmi les pays les plus exposés aux risques de plus en plus croissants de catastrophes et phénomènes climatiques extrêmes", soulignant que "l'Afrique qui n'est pas responsable de l'apparition et de l'aggravation des changements climatiques, doit faire entendre sa voix lors de la prochaine

Conférence de l'ONU sur le changement climatique".

"Ce faisant, nous devons, ajoute-t-il, prendre en compte les enseignements tirés des récentes expériences qui ont démontré que les réponses dans les situations d'urgence sont généralement fragmentées ou très tardives, voire totalement absentes". Les représentants des Etats membres au CPS ont accueilli favorablement la proposition du Président de la République qui a été adoptée à l'unanimité tout en chargeant la Commission de l'UA d'entamer les préparatifs pour concrétiser cette initiative très prometteuse, notamment au vu de la hausse du nombre des catastrophes naturelles et phénomènes météorologiques extrêmes sur les pays du continent. La réunion qui s'est déroulée en visioconférence, sous la présidence de Filipe Nyusi, président de la République du Mozambique, a été marquée par une participation de haut niveau des pays membres du conseil ainsi que des représentants de la Commission de l'Union africaine (UA), de l'ONU et de l'Union européenne (UE).

## ONU - MÉDIAS

### Guterres appelle à enquêter sur les crimes commis contre les journalistes dans le monde



Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a appelé samedi à enquêter sur les crimes commis contre les journalistes et les professionnels des médias dans le monde et à en poursuivre les auteurs "avec la plus grande fermeté", à quelques jours de la célébration de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes.

"En cette Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes (célébrée le 2 novembre), nous rendons hommage au travail des journalistes tués dans l'exercice de leur métier et demandons que justice soit faite pour les crimes commis à leur encontre", écrit M. Guterres dans un message publié à cette occasion. "Je demande instamment aux Etats Membres et à la communauté internationale d'être solidaires des journalistes dans le monde entier, aujourd'hui comme chaque jour, et de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour enquêter sur les crimes commis contre les journalistes et les professionnels des médias et pour en poursuivre les auteurs avec la plus grande fermeté", lance-t-il.

"L'an dernier, d'après l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 62 journalistes dans le monde ont été tués en raison de leur travail.

"Si beaucoup ont perdu la vie en

couvrant un conflit, le nombre de professionnels des médias tués en dehors des zones de conflit a augmenté ces dernières années. Dans de nombreux pays, le simple fait d'enquêter sur la corruption, les trafics, les violations des droits humains ou les questions environnementales met la vie des journalistes en danger", souligne dans le même contexte le chef de l'ONU.

"L'impunité pour les meurtres de journalistes est extrêmement élevée", déplore-t-il encore. Selon l'UNESCO, près de 9 cas sur 10 restent impunis. "Les journalistes font en outre face à une multitude d'autres périls : enlèvement, torture, détention arbitraire, campagne de désinformation, harcèlement, notamment dans la sphère numérique. Les femmes journalistes sont tout particulièrement exposées à la violence en ligne", selon M. Guterres. Et de poursuivre: "Les crimes contre les journalistes ont une influence énorme sur la société tout entière. De tels faits empêchent en effet les citoyens de prendre des décisions éclairées".

"La pandémie de COVID-19 et la pandémie parallèle de désinformation ont montré que l'accès aux faits et aux informations scientifiques était une véritable question de vie ou de mort. Lorsque l'accès à l'information est menacé, c'est la démocratie et l'état de droit qui sont ébranlés", conclut le SG de l'ONU.